

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**ECOWAS COMMISSION**



**COMMISSION DE LA CEDEAO**

**PROJET**

**D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA FORMULATION DE LA**

**POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO (ECOQP)**

**Avril 2012**

ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN STATES  
COMMUNIDADE ECONÓMICA DOS ESTADOS DA ÁFRICA OCIDENTAL  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Table des matières	ii
Sigles et abréviations	iii
Définition de termes	v
Contexte/Introduction	1
Processus de formulation de la Politique qualité	3
Buts et objectifs	4
Domaines thématiques de la politique qualité de la CEDEAO (ECOQP)	5
1. Normes	6
2. Règlements techniques	12
3. Évaluation de la conformité	17
4. Accréditation	24
5. Métrologie	27
6. Domaines thématiques d'appui	48
Liste des documents consultés	62

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AIDA	Développement industriel accéléré de l'Afrique
ANSI	American National Standards Institute
ARSO	Organisation régionale africaine de normalisation
ASHAM	Modèle africain d'harmonisation des normes
BIPM	Bureau International des Poids et Mesures
EC	Évaluation de la conformité
OEC	Organisme d'évaluation de la conformité
CAC	Commission du Codex Alimentarius
CASCO	Comité (ISO) sur l'évaluation de la conformité
ECOQP	Politique de qualité de la CEDEAO
ECOWAS	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
IAF	International Accreditation Forum (Forum international de l'accréditation)
TIC	Technologie de l'information et de la communication
CEI	Commission électrotechnique internationale
CIALE	Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai
ISO	Organisation internationale de normalisation
UIT	Union internationale des télécommunications
MDA	Ministères, Services et Organismes
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
MOU	Protocole d'accord
ARM	Accord de reconnaissance mutuelle
EM	États membres (de la CEDEAO)
INM	Institut national de métrologie

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

NNP	Normes nationales primaires
INQ	Institut national de la qualité
ONN	Organisme national de normalisation
OIE	Office International des Épizooties (Organisation mondiale de la santé animale)
OIML	Organisation Internationale de Métrologie Légale
PPP	Partenariat public-privé
IQ	Infrastructures de qualité
ORM	Organisation régionale de métrologie
SDO	Organisme de normalisation
SI	Système international d'unités
MS	Métrologie scientifique
PME	Petites et moyennes entreprises
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
SQAM	Normes, assurance de la qualité, accréditation et métrologie
OTC	Obstacles techniques au commerce
RT	Règlement technique
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine
WACIP	Politique industrielle commune des États membres d'Afrique de l'Ouest
OMC	Organisation mondiale du commerce

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## DÉFINITION DE TERMES

Les termes utilisés dans ce document sont définis comme suit :

**1. Accréditation** signifie une procédure par laquelle un organisme qui fait autorité marque de reconnaissance formelle qu'un organisme ou personnalité est habilité à entreprendre des tâches spécifiques ;

**2. Étalonnage** signifie un ensemble d'opérations qui établissent, sous des conditions spécifiques, les relations entre les valeurs de quantités indiquées par un instrument de mesure ou système de mesure, ou les valeurs représentées par une mesure matérielle ou outils de référence et les valeurs correspondantes réalisées par les normes ;

**3. Certification** signifie une procédure par laquelle un tiers donne l'assurance écrite qu'un produit, un processus ou service est conforme aux exigences spécifiées ;

**4. Procédures d'évaluation de la conformité** signifie toute procédure utilisée, que ce soit directement ou indirectement pour établir que les exigences appropriées des règles techniques ou normes sont respectées.

**5. Les procédures d'évaluation de la conformité** comprennent *entre autres*, les procédures d'échantillonnage, de test et de contrôle ; d'évaluation, de vérification et d'assurance de la conformité ; l'enregistrement, l'accréditation et

l'approbation, de même que leurs combinaisons ;

**6. Normes harmonisées** signifie les normes équivalentes, les normes sur le même objet approuvées par plusieurs Organismes d'élaboration de normes (SDOs), ceci établit une interchangeabilité des produits, des procédés et services, ou une compréhension mutuelle des résultats de du test ou des informations fournies conformément à ces normes ;

**7. Contrôle** signifie l'évaluation de la conformité par l'observation et l'appréciation, suivi comme il convient par la mesure, le test et le jaugeage ;

**8. Métrologie légale** signifie l'activité qui s'occupe des unités de mesure, des méthodes de mesure et des instruments de mesure, par rapport aux exigences techniques et légales obligatoires, dont l'objectif est d'assurer une garantie publique, du point de vue de la sécurité et de l'exactitude appropriée des mesures ;

**9. État membre** signifie un membre de la CEDEAO ;

**10. Institut national de métrologie** signifie l'institution choisie par décision nationale pour développer et préserver les normes nationales de mesure pour une ou plusieurs quantités ;

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

**11. Normes nationales de mesure** signifie une norme reconnue par une décision nationale pour servir dans un pays comme base pour l'attribution des valeurs à d'autres normes de la quantité concernée ;

**12. Norme nationale** signifie une norme qui est adoptée qui est adoptée par un organisme national de normalisation et mise à la disposition du public ;

**13. Organisme national de normalisation** signifie un organisme de normalisation reconnu sur le plan national et qui est habilité à être le membre national des organismes internationaux et régionaux de normalisation correspondants ;

**14. Qualité** signifie l'ensemble des particularités et des caractéristiques d'un produit ou service qui portent sur sa capacité à satisfaire les besoins indiqués ou implicites ;

**15. Assurance de la qualité** signifie toutes ces actions prévues et systématiques nécessaires pour donner l'assurance qu'un produit ou service répondra aux exigences données en matière de qualité ;

**16. Région** signifie la région de la CEDEAO ;

**17. Régulateur** signifie l'autorité qui jouit du mandat donné conformément à la loi pour surveiller la mise en œuvre et l'administration des règles techniques, y compris les services du gouvernement national et provincial, les autorités locales et les organismes de réglementation établis par la législation ;

**18. Règles de procédure** signifie un ensemble de règles formellement adoptées et/ou principes directeurs pour les activités entreprises par des structures de coopération, les comités, les sous-comités ou les groupes de travail constitués.

**19. Système d'unités SI** signifie un système pratique d'unités de mesure universel, adopté par la Conférence générale sur les poids et mesures qui est l'autorité internationale sur le système métrique ;

**20. Norme** signifie un document approuvé par un organisme reconnu qui prévoit une utilisation commune et répétée, des règles, des principes directeurs ou des caractéristiques des produits ou procédures connexes et des méthodes de production, pour lesquelles le respect n'est pas obligatoire. Il pourrait également inclure ou être exclusivement consacré aux exigences de terminologie, aux symboles, aux emballages, au marquage ou à l'étiquetage, ainsi qu'ils s'appliquent à un produit, à un procédé ou à une méthode de production.

**21. Normalisation** signifie l'activité de mise en place, eu égard aux problèmes réels et potentiels, les dispositions pour une utilisation courante et répétée, visant à atteindre un niveau optimum d'ordre dans un contexte donnée ;

**22. Organisme de normalisation** signifie un organisme de normalisation reconnu sur le plan national, régional ou international, dont la principale fonction, en vertu de ses statuts, est la préparation, l'approbation ou l'adoption des normes qui sont mises à la disposition du public ;

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

**23. Fournisseur** signifie toute organisation ou personne qui apporte un produit ou un service pour être mis en circulation sur le marché, sans tenir compte du fabricant ;

**24. Règlement technique** signifie le document qui énonce les caractéristiques du produit ou leurs procédés connexes et méthodes de production, y compris les dispositions administratives en vigueur, dont le respect est obligatoire. Il pourrait également inclure ou consacrer exclusivement aux exigences de terminologie, des symboles, de l'emballage, du marquage ou de l'étiquetage, autant qu'elles s'appliquent à un produit, à un procédé ou une méthode de production.

**25. Test** signifie une opération technique qui consiste à déterminer une ou plusieurs caractéristiques d'un produit donnée, procédé ou service conformément à une procédure donnée ;

**26. Tiers** signifie une partie indépendante du fournisseur (première partie) et de l'acheteur (deuxième partie) dans le contexte de l'évaluation de la conformité ;

**27. Traçabilité** signifie les caractéristiques du résultat ou de la valeur d'une norme, à travers lesquelles il peut être lié aux références spécifiées, souvent aux normes nationales et internationales, à travers une chaîne de comparaisons continue, tous ayant des incertitudes déclarées.

**28. La Vérification** d'un instrument de mesure est la procédure qui comprend l'examen et le marquage et/ou la délivrance d'une attestation de vérification, qui établit avec précision et confirme qu'un instrument de mesure est conforme aux exigences réglementaires.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## CONTEXTE/INTRODUCTION

La formulation de la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQP) se situe dans le cadre de la mise en place d'une infrastructure qualité efficace et efficiente et reconnue sur le plan international. C'est l'un des dix (10) programmes qui sont liés aux objectifs spécifiques et aux stratégies de la Politique industrielle commune des États membres de la CEDEAO (WACIP) et sont cruciaux pour sa mise en œuvre. WACIP a été adopté à travers un processus participatif, impliquant tous les acteurs nationaux et communautaires d'Afrique de l'Ouest, après l'approbation par les Chefs d'État et de Gouvernement d'Afrique, du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA).

La décision a été inspirée par le contexte de la crise économique mondiale de la dernière partie de la première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle. Le contexte est également marqué par les difficultés liées à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015.

La Vision 2020 de la CEDEAO, visant à passer d'une "CEDEAO des États à une CEDEAO des peuples" d'ici 2020 est orientée vers une population de quatre cent (400) million, contre deux cent cinquante (250) million en 2010.

Ces enjeux rendent impératives pour la CEDEAO de promouvoir son développement industriel afin que des biens et services appropriés, conformes aux normes internationales en vigueur soient produits. De tels produits sont susceptibles de répondre aux besoins des utilisateurs dans la Région et d'autres endroits de l'Afrique et du monde en général.

Il convient de noter que le développement industriel repose sur des normes qui sont les outils primaires utilisés dans la production. Les matières premières utilisées dans l'industrie, les biens d'équipement pour la production, le savoir-faire technique, les procédés et les produits de ces procédés se fondent tous sur des normes. Sans les normes, le développement industriel ne peut pas être soutenu. La composante normative de l'Infrastructure de qualité couvre le développement, la promotion et l'utilisation des normes pour améliorer la productivité, promouvoir la qualité et renforcer la compétitivité dans l'industrie.

L'Infrastructure de qualité (comprenant les normes, l'assurance de la qualité, l'accréditation, la métrologie et un cadre de réglementation intégré) a été considérée comme un outil de facilitation du commerce. Une infrastructure nationale de qualité bien établie encourage la production de biens et services qui répondent aux exigences des normes, des spécifications et autres règlements en vigueur.

La confirmation de la conformité d'un produit aux exigences des normes appropriées devient de plus en plus une condition sine qua non, autant pour le commerce intérieur et international. Cette confirmation est généralement entreprise par les Organismes d'évaluation de la conformité (OEC) qui sont impliqués dans les tests/l'étalonnage, le contrôle ou la certification. En raison du caractère spécialisé de l'évaluation de la conformité, la compétence d'un OEC à entreprendre une tâche spécifique est toujours établie à travers la l'accréditation qui garantit que les rapports et les attestations qui ont été délivrés sont reconnus sur le plan international.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

Un système national approprié de mesure qui est fondé sur des normes de mesures physiques et qui est conforme aux normes internationales en la matière est nécessaire pour des mesures précises et fiables en matière commerciale, en science et en technologie et dans l'industrie.

Des normes non obligatoires sont utilisées pour promouvoir la qualité, améliorer l'efficacité et renforcer la compétitivité dans l'industrie. Ces normes sont également utilisées pour élaborer des réglementations techniques qui doivent être conformes à la loi. Les réglementations techniques contiennent également des *procédures administratives et des sanctions pour le non-respect*. Les États membres s'appuient sur les réglementations techniques pour protéger l'environnement, la santé et la sécurité publique et pour contrôler les malversations commerciales. Une infrastructure nationale de la qualité aidera à produire des biens et services acceptables pour la consommation locale et pour l'exportation, tout en contrôlant les importations dangereuses et de mauvaise qualité. Le commerce intérieur et international seront suffisamment facilités pour promouvoir le développement économique durable.

Les informations disponibles indiquent que l'Infrastructure de qualité est mal implantée dans la plupart des États membres. Ceci a créé une situation où les biens et services ne répondant pas aux normes et non sûrs sont produits et distribués dans la Région pour poser de sérieux risques sanitaires aux consommateurs. Dans ces circonstances, la Région n'est pas en mesure de prendre une part significative dans le commerce mondial et de protéger ses citoyens contre les produits dangereux et inappropriés.

Malheureusement, la plupart des États membres n'ont pas de Politique nationale de la qualité pour pouvoir guider la mise en place d'une infrastructure nationale de la qualité en vue d'inverser la tendance et permettre à la Région de créer une réputation à fournir des produits et services de qualité acceptable.

La formulation de la Politique qualité de la CEDEAO vise à amener les États membres à mettre en place une infrastructure qualité appropriée, forte et efficace, pouvant protéger les consommateurs, faciliter le commerce et promouvoir le développement économique durable.

Les Options stratégiques pour la formulation de l'ECOQP sont basées sur les lacunes entre les Opérations des IQ existants et les meilleures pratiques. Un accent particulier est mis sur les composantes de l'Infrastructure de qualité, en tant que domaines thématiques pour l'ECOQP. Les domaines thématiques d'appui, dont l'engagement, les finances, la formation, la sensibilisation, le rôle des organisations internationales, le cadre juridique, le dialogue entre les acteurs, les réseaux d'information, etc. sont également pris en compte. Les questions clés dérivées des lacunes sont listées. Et pour chaque problème, *des options stratégiques appropriées sont élaborées*. Chaque option stratégique est dotée d'un plan d'action et des coûts et avantages associés à l'option.

Des consultations avec les acteurs en vue de choisir les meilleures options stratégiques seront la prochaine étape du processus de Formulation de politiques qui est détaillée dans le document.

L'on pense que la Politique de qualité de la CEDEAO, à laquelle tous les États membres ont souscrits et se sont engagés, ira dans le sens de l'amélioration de l'infrastructure nationale et régionale de la qualité, en vue d'amener les fabricants et les fournisseurs de biens et services à se focaliser sur la qualité. Ceci aidera à réduire les irrégularités et les inconvénients qui y sont associés en matière de commerce et de développement dans la Région et améliorer de façon significative la qualité de vie des populations de la Région.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

## PROCESSUS DE FORMULATION DE LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Il convient de reconnaître que l'élaboration d'options stratégiques n'est qu'une partie de l'ensemble du processus de formulation de la Politique qualité pour la CEDEAO.

Les étapes ci-dessous mentionnées ont été adoptées en vue de l'élaboration de la Politique qualité de la CEDEAO :

1. Regroupement et compilation des études, des stratégies et des statistiques existantes relatives à la qualité dans les États membres ; *( déjà en lien à BAMAKO Mali )*

2. Analyse de la situation actuelle dans les États membres par rapport aux meilleures pratiques sur le plan international, pour arriver aux problèmes de la qualité auxquels la Politique doit trouver une solution. Pour chaque problème, il a été développé une gamme complète d'options stratégiques visant à atteindre les objectifs généraux de la Politique.

3. Dialogue entre les acteurs : consultations, suggestions et observations de la part de tous les acteurs sur chacune des options proposées et leur adaptabilité au contexte des États membres.

4. Élaboration d'un Projet de Politique de qualité pour la CEDEAO : après examen de toutes les options stratégiques, leur impact sur les États membres de la CEDEAO et leurs avantages et inconvénients ; les meilleures options politiques sont choisies et un contexte politique approprié, les objectifs politiques et les prescriptions politiques sont préparées.

5. Validation du Projet de l'ECOQP : Une réunion de tous les États membres pour convenir de la recevabilité du Projet de l'ECOQP.

6. ECOQP final : Sur la base de l'exercice de validation, un ECOQP final est produit.

La Phase 1 a été achevée et présentée dans le rapport sur l'Atelier des experts, tenu à Bamako, Mali en juillet 2011.

Le document sur les Options stratégiques ne représente que la conclusion de la phase 2 et ne représente pas en lui-même la politique de la qualité, mais fournit à la CEDEAO et aux acteurs un certain nombre d'options stratégiques motivées et bien documentées pour la Politique de qualité de la CEDEAO. Ce document n'est simplement qu'un outil pour permettre aux concepteurs de discuter des différentes options avec tous les acteurs, y compris le secteur privé, la société civile en générale et d'autres organisations qui s'intéressent à la qualité et aux questions connexes.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

## BUTS ET OBJECTIFS

—La Politique de qualité pour la Région de la CEDEAO est de renforcer l'Infrastructure régionale de la qualité pour parvenir à la croissance économique accélérée, renforcer les exportations, assurer l'approvisionnement des produits sûrs et de qualité sur le marché, à des prix compétitifs et contribuer en faveur de la protection de l'environnement.

} Buts

La Politique vise à amener les États membres à mettre en place une infrastructure appropriée de la qualité, qui aidera à accroître la réputation en tant que fournisseurs de produits et services de qualité à l'intérieur et à l'extérieur de la Région. L'IQ est supposée avoir un cadre de réglementation intégré, pour la protection de l'environnement, la santé et la sécurité publique et pour contrôler les malversations commerciales.

Les mesures pour l'amélioration de la qualité des produits et services sont fournis et des voies sont mises en place pour améliorer la productivité à travers la formation et l'éducation.

La Politique vise également à sensibiliser et à développer des ressources humaines, dans le domaine de la qualité et des questions connexes, à travers des séminaires et cours en vue de préparer les industries et autres secteurs à faire face aux défis du Nouvel ordre économique mondial. Ceci permettra aux États membres de répondre aux exigences des Accords de l'OMC sur les OTC et les SPS afin qu'ils puissent participer de façon significative au commerce international.

} objectifs.

C'est également pour protéger les droits des consommateurs à travers le développement d'un mécanisme efficace de réglementation, de certification de produit et autres plans d'évaluation de la conformité

de qualité ⇒ renforcement de l'infrastructure régionale de qualité  
[En gros c'est de renforcer la qualité]  
⇒ Informer et impliquer les parties prenantes dans les États Membres de la CEDEAO sur le

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## DOMAINE THÉMATIQUES DE LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Voici ci-dessous les Domaines thématiques qui sont discutés dans le Document d'Options stratégiques :

1. Normes  $\Rightarrow$  Option 2.  $\Rightarrow$  avec la participation des secteurs privés & publics.
2. Règlements techniques  $\Rightarrow$  Option 1  $\Rightarrow$  II
3. Évaluation de la conformité  $\Rightarrow$  Option  $\Rightarrow$
4. Accréditation  $\Rightarrow$  Option  $\Rightarrow$
5. Métrologie ; et  $\Rightarrow$  Option  $\Rightarrow$
6. Mesures d'appui  $\Rightarrow$  Option  $\Rightarrow$

l'objectif est de donner la position nationale !  
Voir tableau en annexe 1

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 1. NORMES

### 1.1 Contexte/Introduction

Les normes sont fondamentales à la qualité des biens et des services et par conséquent un outil de facilitation du commerce. Les normes pourraient être facultatives ou obligatoires. Elles

- viennent en appui aux aspects techniques des politiques sociales et environnementales et contribuent au développement durable des nations ;
- offrent le même degré de protection du consommateur et d'assurance de la qualité à travers les pays ;
- permettent aux produits d'être fournis et utilisés à travers les différents marchés, facilitant le respect des règlements et renforçant les opportunités d'accès au marché pour les petites entreprises ;
- reflètent l'état actuel des réalisations et sert de moyen pour le transfert des nouvelles technologies et des pratiques innovantes ;
- peuvent être utilisées comme base pour les réglementations techniques nationales, sans poser d'obstacles techniques inutiles au commerce ;
- offrent une gamme complète d'outils pour les différentes méthodes d'évaluation de la conformité
- sont utilisées pour l'évaluation de la conformité afin de rehausser la confiance aux produits, aux systèmes, aux procédures, aux services ou au personnel ;
- sont développées en utilisant des procédures qui assurent que les milliers de normes disponibles évitent d'être dupliquées et d'entrer en conflit les unes avec les autres

Guide ISO 2 : 2004 définit une norme comme un “*document, établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu qui prévoit une utilisation commune et répétée des règles, des principes directeurs ou des caractéristiques pour les activités ou leurs résultats, visant à atteindre un niveau optimal d'ordre dans un contexte donné*”.

Que l'Organisme national de normalisation (ONN) soit un “développeur de normes” ou un “utilisateur de normes”, une procédure commune de développement, conforme au *Code de bonne pratique de l'OMC pour la préparation, l'adoption et l'application des normes* est utilisée.

Dans les pays développés, la demande pour le développement de normes est généralement faite par les groupes publics et privés, notamment les ministères, les organismes de réglementation, les associations professionnelles et corporatives, les associations de consommateurs et d'autres organismes privés. Les normes peuvent être développées par des Associations, des Organismes d'élaboration de normes (OEN) ou l'ONN, en utilisant les procédures établies. Les acteurs sont toujours impliqués dans le processus de développement. Ce processus encourage l'appropriation de la norme développée. Les

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

normes développées sont approuvées en tant que norme nationale par des autorités compétentes et publiées pour être utilisées. Généralement, les normes font l'objet d'une révision périodique, mais spécifiquement en conformité avec les développements technologiques.

Dans les pays développés, les normes sont harmonisées sur une base régionale, afin de faciliter le commerce entre les pays membres.

## 1.2 CONTEXTE DE LA CEDEAO

Dans la Région de la CEDEAO, les normes sont généralement initiées par les ONN. Quelque fois, les organismes privés demandent que les normes soient développées par les ONN. Les ONN développent les normes en utilisant des commissions techniques, formées de représentants des organismes gouvernementaux, des institutions de recherche, des industriels, des Organisations professionnelles et des associations de consommateurs etc. Lorsqu'il existe une ONN dans l'État membre, il sert de secrétariat pour le développement des normes. En l'absence d'une ONN, un organisme est désigné pour s'occuper du secrétariat. Quelque fois, les normes internationales sont choisies pour être utilisées sans les avoir adoptées comme normes nationales.

Les normes sont des documents techniques. Le plus souvent, les utilisateurs ne savent pas qu'elles sont disponibles, ils ne comprennent pas le contenu et donc sont incapables de les utiliser efficacement.

Les manière dont les normes sont initiées et développées ne permet pas aux utilisateurs des normes de s'en approprier.

Un bon nombre de normes ont été harmonisées dans la région pour faciliter les échanges commerciaux. Des Protocoles d'accord ont été signés par certains États membres, visant à harmoniser leurs normes. Toutefois, le processus d'harmonisation n'est pas encore achevé pour produire tous les avantages.

## 1.3 SUJETS CLÉS

- a) ~~Début~~ <sup>initiation</sup> de l'élaboration des normes nationales
- b) Élaboration des normes nationales
- c) Harmonisation des normes

### 1.3.1 ~~Début~~ <sup>initiation</sup> de l'élaboration des normes nationales

Il est essentiel que l'élaboration des normes soient entreprise par des organisations qui en ont besoin. Elles participeront activement dans sa préparation et ceci assurera que la norme soit bien comprise et qu'une bonne utilisation en sera faite et encouragera l'appropriation.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

L'une de ces options pourrait être choisie pour initier l'élaboration des normes nationales :

Option 1: L'élaboration des normes devra être entreprise par le Gouvernement

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Option 2 : L'élaboration des normes devra être entreprise par l'ONN

Option 3: L'élaboration des normes devra être entreprise par le secteur privé

## 1.3.1.1 L'élaboration des normes devra être entreprise par le Gouvernement

L'amorce par le gouvernement de l'élaboration des normes est généralement considérée par les acteurs comme une mesure restrictive à leurs activités.

### PLAN D'ACTION

- Identifier le produit pour lequel la norme devrait être élaborée ;
- Demander aux ONN d'élaborer des normes ; et
- En cas d'absence d'une ONN, identifier un organisme pour élaborer les normes.

### COÛTS ET AVANTAGES

- La Charge financière est supportée directement par le gouvernement ;
- Ne favorise pas l'appropriation ;
- La compréhension des acteurs est limitée ; et
- Les normes semblent être obligatoires.

## 1.3.1.2 L'élaboration des normes devra être entreprise par l'ONN

Les acteurs considèrent les normes qui ont été initiées par les ONN comme étant des normes obligatoires et donc hésitent à les mettre en œuvre.

### PLAN D'ACTION

- Déterminer les produits pour lesquels des normes devraient être élaborées ;
- Établir le programme appropriée ; et
- Demander aux commissions techniques compétentes de prendre des mesures.

### COÛTS ET AVANTAGES

- Touchés par la disponibilité de fonds ;
- Ne favorise pas l'appropriation par les acteurs ; et
- La compréhension des acteurs est limitée.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 1.3.1.3 L'élaboration des normes devra être entreprise par le secteur privé

Lorsque le secteur privé entreprend l'élaboration des normes, l'appropriation et le financement des normes est garanti.

### PLAN D'ACTION

- *Identifier et justifier la nécessité des normes ;*
- *Indiquer l'état des préparatifs en vue du financement de l'élaboration de la norme ; et*
- *Recourir aux développeurs appropriés des normes pour les mesures nécessaires.*

### COÛTS ET AVANTAGES

- *Favorise l'appropriation ; et*
- *Favorise la compréhension.*

## 1.3.2 Élaboration des normes nationales

L'élaboration des normes nationales s'appuie aussi largement que possible sur les normes internationales et régionales en vigueur et que les déviations nationales sont le résultat des spécificités nationales démontrables et scientifiquement prouvées.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

L'une ou l'autre des options suivantes pourrait être adoptées par les États membres :

Option 1 : Les normes nationales devront être élaborées par les ONN

Option 2 : Les normes nationales devront être élaborées par des Organismes d'élaboration de normes (OEN)

Option 3 : Les normes nationales devront être élaborées par le secteur privé

### 1.3.2.1 Les normes nationales devront être élaborées par les ONN

En général, les ONN élaborent les normes avec la participation des ministères, des services, des organismes et d'autres acteurs. Puisqu'il n'y a pas de représentation équitable des acteurs, l'appropriation devient problématique.

### PLAN D'ACTION

- *Identifier les produits pour lesquels des normes doivent être élaborées ;*
- *Établir le programme pour l'élaboration des normes ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Transférer aux Comités techniques permanents appropriés ;*
- *Élaborer les projets de normes ;*
- *Envoyer les projets de normes aux autorités compétentes pour approbation ; et*
- *Publier les normes qui ont été approuvées pour utilisation.*

### COÛTS ET AVANTAGES

- *Les activités sont centralisées à l'ONN ;*
- *Pourrait ne pas favoriser une participation adéquate des acteurs ;*
- *Jetons de présence non approprié ;*
- *Retard dans le processus de développement ; et*
- *Les ONN offrent un secrétariat compétent pour l'élaboration des normes.*

### 1.3.2.2 Les normes nationales devront être élaborées par des Organismes d'élaboration de normes (OEN)

Les OEN sont des développeurs de normes reconnus. Dans certains pays, les OEN élaborent des normes sur demande de la part des acteurs ou des OEN.

#### PLAN D'ACTION :

- *Recevoir les demandes de la part des acteurs ;*
- *S'adresser au Comité technique permanent approprié pour la préparation du projet de norme ; et*
- *Soumettre le projet de norme à l'ONN pour approbation et publication.*

#### COÛTS ET AVANTAGES:

- *Favorise l'appropriation ; et*
- *Favorise la participation et la compréhension des acteurs.*

### 1.3.2.3 Les normes nationales devront être élaborées par le secteur privé

#### PLAN D'ACTION :

- *Informar les ONN de l'intention de développer des normes ;*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

- *Mettre en place un Comité technique pour élaborer le projet de normes, conformément aux procédures internationales ; et*
- *Soumettre le projet de normes aux ONN pour approbation et publication.*

## COÛTS ET AVANTAGES

- *Favorise l'appropriation ;*
- *Favorise la compréhension ; et*
- *Réduire la charge financière du secteur public.*

### 1.3.3 Harmonisation des normes

L'harmonisation des normes est le processus d'examen et d'approbation des normes équivalentes, sur le même sujet par les différents organismes de normalisation, afin d'établir l'interchangeabilité des produits, des procédés et services ou une compréhension mutuelle des résultats de tests ou des informations fournies conformément à ces normes ;

L'harmonisation des normes d'intérêt contribuera dans une grande mesure à réduire les ambiguïtés liées à la **qualité** et au prix.

Les normes nationales doivent être harmonisées entre les États membres pour permettre le transfert aisé des biens services au sein de la Région.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour faciliter le commerce entre les États membres, l'une de ces options est possible :

Option 1: La Commission de la CEDEAO devra s'assurer que les normes appropriées d'intérêt soient harmonisées dans la Région

Option 2: Reconnaissance mutuelle des normes appropriées d'intérêt entre les États membres

### 1.3.3.1 La Commission de la CEDEAO devra s'assurer que les normes appropriées d'intérêt soient harmonisées dans la Région

## PLAN D'ACTION

- *Mettre en place des Commissions d'harmonisation ;*
- *Adopter des procédures d'harmonisation conformément aux meilleures pratiques sur le plan international.*
- *Identifier les normes d'intérêt à harmoniser ou à élaborer ;*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Déterminer les priorités pour l'harmonisation des normes ; et*
- *Prendre les mesures nécessaires.*

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *Facilitation du commerce dans la Région ;*
- *Centralisation de l'harmonisation des normes ;*
- *Promotion de l'intégration régionale ; et*
- *Mise en œuvre et surveillance plus facile.*

### 1.3.3.2 Reconnaissance mutuelle des normes appropriées d'intérêt entre les États membres

#### PLAN D'ACTION :

- *Mettre en place des comités de reconnaissance mutuelle ;*
- *Élaborer un accord de reconnaissance approprié ; et*
- *Publier entre les acteurs des normes mutuellement reconnues.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Résolution des questions nationales pertinentes sur les normes ; et*
- *Les normes mutuellement reconnues pourraient ne pas être acceptées par d'autres États membres.*

## 2. Règlements techniques (RT)

### 2.1 Contexte/Introduction

Les normes sont appliquées à titre volontaire pour améliorer l'efficacité et la productivité dans l'industrie. Les Règlements techniques sont élaborés en utilisant les normes non obligatoires à travers la législation. Les règlements techniques contiennent des procédures et dispositions administratives pour les sanctions contre le non-respect. Les produits qui doivent être réglementés sont déterminés à travers l'évaluation de l'impact, pour vérifier les effets de la réglementation sur l'industrie et la société.

Dans les pays développés, les Ministères, les Services et les Organismes (MSO) suivent des procédures reconnues acceptables et reconnues pour l'élaboration et la mise en application des Règlements techniques.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Les normes internationales en vigueur sont mentionnées dans les Règlements techniques. Ceci est fait conformément à l'Accord de l'OMC sur l'OTC/SPS.

Les réglementations techniques sont utilisées pour protéger la santé et la sécurité publique, l'environnement et pour contrôler les pratiques commerciales déloyales.

## 2.2 CONTEXTE DE LA CEDEAO

Dans la plupart des États membres, les MSO sont chargés de l'élaboration, de la mise en application et du maintien des réglementations techniques dans leur domaine respectif de responsabilité. Les réglementations techniques ne sont pas convenablement entreprises, développées et mises effectivement en application. Le processus d'élaboration ne suit pas toujours les procédures reconnues. Par conséquent, la plupart des réglementations techniques ne se conforment pas entièrement aux accords de l'OMC sur OTC/SPS.

Il manque une compréhension de la différence entre les Règlements techniques et les Normes.

## 2.3 SUJETS CLÉS

- a) *Initiation des Règlements techniques ;*
- b) *Développement des RT ;*
- c) *Application des RT ; et*
- d) *Coordination des activités nationales sur les Règlements techniques.*

### 2.3.1 Initiation des Règlements techniques

Dans les pays développés, les produits qui doivent être réglementés sont évalués du point de vue de leur impact sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'économie. Cette initiation est généralement effectuée par les Organismes de réglementation compétents. Toutefois, dans la plupart des États membres les RT ne sont pas convenablement initiés.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

L'une des options suivantes pourrait être utilisée pour initier les RT:

Option 1: Le Gouvernement devra initier les RT à développer

Option 2: Statu quo

### 2.3.1.1 Le Gouvernement devra initier les RT à développer

#### PLAN D'ACTION

- *Identifier le produit pour lequel des RT devraient être développés ;*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

- *Conduire l'évaluation de l'impact/risque du produit , et*
- *Demander à l'Organisme de réglementation compétent d'élaborer des RT.*

## COÛTS ET AVANTAGES

- *La charge financière est supportée directement par le gouvernement ; et*
- *Le gouvernement devrait être responsable de l'initiation de RT, parce que c'est obligatoire.*

### 2.3.2 Élaboration des RT

Lorsque la nécessité pour les RT est conçue et initiée, un document est préparé conformément aux procédures reconnues. Dans la préparation des documents, les normes internationales appropriées sont utilisées, en plus des dispositions administratives et des sanctions pour le non-respect. Les RT sont appuyés par la législation pour la rendre obligatoire. Toutefois, dans certains pays, les procédures reconnues ne sont pas utilisées dans l'élaboration des RT.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour élaborer des RT, l'une des options suivantes pourrait être adoptée :

Option 1: Les RT devront être élaborées par un Organisme de réglementation compétent

Option 2: Les RT devront être élaborées par les ONN

Option 3: Statu quo

### 2.3.2.1 Les RT devront être élaborées par un Organisme de réglementation compétent

#### PLAN D'ACTION:

- *Un Organisme de réglementation compétent devra préparer le projet des RT en se basant sur les procédures internationales ;*
- *Effectuer la revue du projet de RT avec les acteurs ; et*
- *Faire approuver et publier les RT pour utilisation.*

## COÛTS ET AVANTAGES

- *Le RT protège la santé, la sécurité, l'environnement et l'économie ;*
- *Il réduit les dépenses du gouvernement sur les prestations sanitaires ;*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Il améliore la productivité de l'employé ; et*
- *Il renforce la compétitivité des exportations.*

## 2.3.2.2 Les RT devront être élaborées par les ONN

### PLAN D'ACTION:

- *Les ONN devront préparer le projet de RT sur la base des procédures internationales ;*
- *Effectuer la revue du projet de RT avec les acteurs ; et*
- *Faire approuver et publier les RT pour utilisation.*

### COÛTS ET AVANTAGES

- *Il est coûteux que les Organismes à titre individuel préparent les RT ;*
- *La préparation des RT est centralisée ;*
- *Les ONN ont l'expérience dans la préparation des RT ;*
- *Les ONN ont des comités techniques permanents ayant l'expérience requise ; et*
- *Le conflit d'intérêt est réduit, lorsque les ONN élaborent les RT pour la mise en application par les organismes compétents.*

## 2.3.3 Mise en application des RT

Les Règlements techniques sont utilisés pour protéger la santé et la sécurité publique, l'environnement et l'économie. Il est donc important d'assurer une conformité adéquate.

Les Règlements techniques ne sont pas correctement appliqués dans les États membres. Il est important qu'elles soient mises en œuvre par des organisations indépendantes, autre que les organismes de réglementations chargés de la préparation.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

L'une de ces options pourrait être choisie pour mettre en œuvre les Règlements techniques :

Option 1: Les RT devront être mises en œuvre par des Organismes de réglementation

Option 2: Les RT devront être mises en œuvre par des organismes indépendants

Option 3: Statu quo

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 2.3.3.1 Les RT devront être mises en œuvre par des Organismes de réglementation

### PLAN D'ACTION

- *Mettre en place une unité de contrôle appropriée au sein de l'Organisme de réglementation ;*
- *Doter l'Organisme de réglementation d'un personnel formé et des outils appropriés , et*
- *Appliquer effectivement les sanctions.*

### COÛTS ET AVANTAGES:

- *Il y a un conflit d'intérêt ;*
- *Compromis sur la position ;*
- *Il est efficace en termes de coûts ; et*
- *Couverture limitée.*

## 2.3.3.2 Les RT devront être mises en œuvre par des organismes indépendants

### PLAN D'ACTION:

- *Désigner un organisme indépendant pour mettre en œuvre les RT spécifiques ; et*
- *Surveiller leur performance.*

### COÛTS ET AVANTAGES:

- *Réduction de la situation de conflit d'intérêt ;*
- *Application effective des sanctions ; et*
- *Le régulateur sera libre pour se concentrer sur les fonctions de base.*

## 2.3.4 Coordination des activités nationales sur les Règlements techniques

Plusieurs MSO développent, mettent en œuvre et maintiennent les Règlements techniques sur les produits dont ils ont la charge. Étant donné que les Ministères en font partie, la coordination devient difficile. Il est donc nécessaire d'avoir un organisme supérieur, mandaté pour coordonner de telles activités. L'organisme sera chargé de veiller à ce que les organismes entreprennent leurs tâches pour prévenir le chevauchement des fonctions.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

L'une des options suivantes pourrait être utilisée pour coordonner les activités de réglementation :

Option 1 : Création d'un organisme de coordination

Option 2 : Statu quo

## 2.3.4.1 Création d'un organisme de coordination

PLAN D'ACTION :

- *Adopter les lois appropriées ;*
- *Mettre sur pied l'organisme ; et*
- *S'assurer que des procédures acceptables soient en place pour l'élaboration des RT.*

COÛTS ET AVANTAGES

- *Uniformité dans la préparation des RT ;*
- *Réduction des conflits d'intérêt ;*
- *Crédibilité et bonne protection de la santé et de la sécurité publique ;*
- *Améliorer la productivité des employés ; et*
- *Réduire les dépenses des États membres dans les prestations sanitaires.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 3. ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

### 3.1. Contexte/Introduction

L'Infrastructure de qualité (IQ) facilite le renforcement de capacités commerciales et le développement économique durable à travers la production de biens et services acceptables pour le commerce. Les industries produisent généralement les biens et services conformément aux normes, aux règlements ou autres spécifications en vigueur. Ceci aide à améliorer la productivité, à promouvoir la qualité et à renforcer la concurrence. Sans avoir confirmé que les biens et services répondent aux conditions requises, les avantages attendus ne peuvent pas être atteints.

L'Évaluation de la conformité (EC) est un moyen de fournir cette confirmation. L'évaluation de la conformité est un processus pour démontrer que les biens et services répondent aux conditions des normes, des règlements en vigueur ou autres spécifications. Les attentes des consommateurs et des utilisateurs des entités sont souvent incorporées dans ces exigences. L'évaluation de la conformité aide à s'assurer que les biens et services sont fournis en tenant à leurs promesses. L'évaluation de la conformité instaure ainsi la confiance et renforce la confiance du consommateur aux biens et services.

L'évaluation de la conformité est entreprise à travers le test, le contrôle ou la certification (dans le contexte de ce document, l'étalonnage sera effectué conformément à la Métrologie). Dans tous les cas, l'entité concernée (produit, processus, système, personne, etc.) est examinée par rapport aux exigences de la norme, il revient à l'entité d'établir si oui ou non les exigences sont en train d'être respectées. Un rapport ou attestation est délivré à cet effet pour guider les acheteurs/utilisateurs de l'entité.

Lorsque le fournisseur ou producteur entreprend l'Évaluation de la conformité de l'entité, cette évaluation est connue sous le nom d'Évaluation de la conformité par première partie. Si l'acheteur ou l'utilisateur potentiel effectue l'évaluation de la conformité de l'entité, l'évaluation est connue sous le nom d'Évaluation de la conformité par seconde partie. Un Organisme d'Évaluation de la conformité – OEC - (Laboratoire d'essai, Agence de contrôle ou Organisme de certification) entreprend généralement l'évaluation d'entités dans lesquelles il n'a aucun intérêt. Ce type d'évaluation est désignée comme Évaluation de la conformité par tierce partie ou indépendante, qui est mieux organisée que les Évaluations de conformité par première et seconde partie, parce que la situation de conflit d'intérêt est écartée.

Par conséquent, l'évaluation indépendante de la conformité par des OEC donne une confiance sans ambiguïté du consommateur ou de l'utilisateur aux entités concernées. Les OEC, de leur côté doivent démontrer la compétence nécessaire pour des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité qu'ils entreprennent, de sorte que les rapports et les attestations qu'ils délivrent soient reconnus sur le plan international afin de renforcer la concurrence des biens et services sur les marchés cibles.

Les OEC doivent être bien implantées et devraient opérer strictement à titre individuel, conformément aux normes internationales en vigueur qui régissent les opérations. Des exemples sont :

- (i) Les laboratoires d'essai utilisent ISO/IEC 17025:2005 – Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais ;

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- (ii) Les Organismes de contrôle utilisent ISO/CEI 17020:1998 – Critères généraux pour le fonctionnement des différents types d'organismes procédant à l'inspection ;
- ;(iii) Les Organismes de certification du produit utilisent ISO/CEI Guide 65:1996 – Exigences générales relatives aux organismes procédant à la certification de produits ;
- (iv) Les Organismes de certification de systèmes utilisent ISO/CEI 17021:2006 – Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management.

En utilisant ces normes, les OEC peuvent mettre en place des procédures opérationnelles appropriées, identifier les structures appropriées, les outils, l'équipement et d'autres ressources pour les opérations souhaitées. Elles sont indiquées pour recruter et doter la compétence aux personnes à entreprendre des tâches spécifiques d'Évaluation de la conformité. Une utilisation effective de la norme a l'avantage ajouté d'aider à renforcer progressivement la compétence pour les tâches qui visent à protéger la santé et la sécurité publique et à promouvoir les exportations, tout en se prémunissant contre l'importation des produits de mauvaise qualité.

## 3.2 CONTEXTE DE LA CEDEAO

Les informations disponibles<sup>1</sup> indiquent que l'infrastructure d'évaluation de la conformité dans les États membres de la CEDEAO n'est pas bien implantée. Il existe des laboratoires d'essai, autant publics que privés dans chaque État membre. L'expertise spécifique des laboratoires n'est pas facilement accessible et le problème d'adéquation est réel. En dehors du contrôle réglementaire par les Agences de réglementation dans les États membres, les compagnies étrangères privées de contrôle ont été contractées pour effectuer le contrôle des importations. Dans certains États membres, les ONN effectuent le contrôle des importations vers les pays de destination.

Lorsqu'il existe des ONN dans les États membres, ces organismes s'occupent de la certification des produits, malgré le fait qu'il n'y ait pas d'accréditation pour la tâche spécifiques. Il n'existe pas d'Organisme de certification de systèmes dans la plupart des États membres de la CEDEAO. Là où de tels organismes sont installés, ils ne sont pas encore accrédités. Vue l'importance croissante pour la Certification des systèmes pour le commerce d'exportation en particulier, un certain nombre d'Organismes étrangers de certification de systèmes effectuent la certification des systèmes au sein de la région, de manière désorganisée. La compétence de ces Organismes de certification semble aussi être en doute. Le nombre de laboratoires d'essai, les compagnies de contrôle et les organes de certification dans les États membres sont inadéquats.

---

<sup>1</sup> Premier atelier consultatif des experts nationaux de la CEDEAO sur la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQP) - Juillet 2011

(ii) Revue des infrastructures du SQAM au Ghana – Mars 2008 et

(iii) Avant-projet de la Mission de formulation pour l'appui au commerce et au Programme d'intégration régionale, conformément au Plan indicatif national pour le 10<sup>ème</sup> FED – La Composante de l'infrastructure d'exportation de qualité- Nigeria – Mars 2011.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

Les OEC existantes ont tendance à traiter plusieurs tâches à la fois. Ceci rend difficile la spécialisation dans des domaines spécifiques. En conséquence, il est impossible aux OEC de se focaliser sur des tâches spécifiques et de renforcer les capacités pour demander l'accréditation nécessaire.

Sur la base des compétences et des capacités actuelles, les OEC existantes dans les États membres doivent entreprendre des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité à travers la rationalisation. Ceci permettra aux OEC de s'atteler à des tâches spécifiques et les tâches qui jusqu'ici ne sont couvertes par aucun OEC seront confiées à des OEC nouvellement formées. Il est nécessaire de noter qu'une telle rationalisation est particulièrement cruciale pour tester les laboratoires qui demandent d'importantes ressources pour leur installation et leur fonctionnement. Cette rationalisation rendra possible pour un État membre d'utiliser les services d'Évaluation de la conformité capables dans un autre État membre.

Sur la scène internationale, l'évaluation de la conformité est considérée comme une entreprise commerciale et est donc laissée dans le domaine du secteur privé. Les Fonds du gouvernement ne sont pas utilisés pour les activités d'évaluation de la conformité. La situation est différente dans certains des États membres. Les OEC publics dépendent de la subvention du gouvernement, ainsi elles ne perçoivent pas de redevances commerciales. La conclusion est qu'une règle de jeu équitable n'est pas créée pour que le secteur privé puisse participer à la compétition.

Il est important de noter que la plupart des problèmes rencontrés eu égard à l'évaluation de la conformité dans la Région sont liés au test général, y compris le test effectué sur le produit conformément à la certification du produit. Généralement, le contrôle et la certification des systèmes n'exigent pas de structures spéciales, un équipement coûteux et un personnel qui doit suivre une formation longue et approfondie. Ces tâches d'évaluation de la conformité sont en train d'être effectuées par des organismes compétents en provenant de l'extérieur de la Région.

Cette situation est différente du test, qui est normalement effectué dans des structures physiques spécialement conçues, avec des équipements spécifiques, des réactifs et d'autres conditions facilement conditionnées et environnementales contrôlées. En dehors de ces exigences du test qui sont constituées du matériel, un logiciel est nécessaire, constitué des procédures, des méthodes standards et le programme de formation spécial pour le personnel pour s'occuper des procédures et méthodes et pour réparer et entretenir l'équipement d'intérêt. La plupart des composantes du matériel que du logiciel sont importées de l'extérieur, avec des devises durement gagnées. Le test dans la plupart des États membres est souvent limité par les fournitures et autres provisions qui ont un impact négatif sur l'efficacité du fonctionnement. Il n'est pas surprenant d'observer que certains laboratoires d'essai ne peuvent pas fonctionner effectivement et efficacement pour produire des résultats justes et fiables de façon continue. Dans ces conditions, les rapports de test tendent à souffrir de la reconnaissance internationale.

Les laboratoires de test entreprennent le plus souvent des tests et renforcent considérablement les données pour pouvoir participer au test d'aptitude.

Dans certains États membres, certains échantillons sont par manque d'expérience, envoyés hors de la Région pour des tests spécialisés et de manière désorganisée. Une bonne organisation de telles activités d'Évaluation de la conformité peuvent servir comme point de départ pour le renforcement des compétences et des capacités nécessaires.

### 3.3 SUJETS CLÉS

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Sur la base de l'état de l'Évaluation de la conformité dans les États membres, les sujets clés suivants ont été identifiés comme devant être abordés par la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQP) :

- a) Une infrastructure d'évaluation de la conformité bien établie dans les États membres ;
- b) Test d'aptitude.

## 3.3.1 Une infrastructure d'évaluation de la conformité bien établie (IEC) dans les États membres.

L'infrastructure d'Évaluation de la conformité existante dans les États membres est en mauvais état. Il n'existe pas de personnel convenablement formé. Il y a un manque d'outils appropriés, d'équipement, de structures physiques et des conditions environnementales contrôlées, précisément pour les tests.

En général, la plupart des OEC dans les États membres ne fonctionnent pas de façon strict, conformément aux exigences des normes internationales qui régissent le fonctionnement des laboratoires d'essai, des entreprises de contrôle, des organismes de certification du produit et des systèmes.

Les OEC sont censées utiliser les structures appropriées, l'équipement, les outils et un personnel qualifié et adopter les procédures appropriées. Afin d'établir des IEC efficaces et appropriées pour les tests, le contrôle, la certification du produit ou la certification de systèmes, l'une des options suivantes pourrait être choisie :

### OPTIONS STRATÉGIQUES

L'une des options suivantes peut être utilisée pour aborder la question de l'IEC :

Option 1 : L'IEC devra être mis en place par le gouvernement

Option 2 : L'IEC devra être mis en place par le secteur privé.

Option 3 : Utilisation du partenariat public-privé pour la mise en place des IEC

Option 4 : Statu quo

#### 3.3.1.1 L'IEC devra être mise en place par le gouvernement

Dans les États membres, la plupart des OEC sont contrôlées par un organisme public. Ceci est dû au fait qu'il est très coûteux pour la plupart des organisations du secteur privé de s'impliquer dans les activités d'Évaluation de la conformité, en particulier pour le test.

#### PLAN D'ACTION

- Identifier les OEC existants ;
- Établir les tâches d'évaluation de la conformité qu'ils entreprennent ;
- Équiper les OEC existants pour opérer conformément aux pratiques internationales ;

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Surveiller les opérations en vue d'une amélioration ;*

### COÛTS ET AVANTAGES

- *Il est coûteux d'établir et d'exploiter une IEC ;*
- *L'expertise va être développée ;*
- *Opérer sous la subvention du gouvernement ;*
- *Les frais sont normalement moins coûteux ; et*
- *L'évaluation de la conformité paraît obligatoire ;*

### 3.3.1.2 L'IEC devra être mise en place par le secteur privé

En général, les activités d'évaluation de la conformité sont entreprises par le secteur privé. Dans les États membres, il existe peu d'OEC privés, mais ils appliquent des coûts commerciaux élevés et offrent des services crédibles. Ils sont également spécialisés pour des tâches spécifiques.

### PLAN D'ACTION

- *Identifier les OEC existants ;*
- *Établir les tâches d'évaluation de la conformité qu'ils entreprennent ;*
- *Convenir sur lequel des OEC doit faire quoi ;*
- *Mettre en place ou renforcer la structure existante*

### COÛTS ET AVANTAGES

- *Il est coûteux de s'installer et d'opérer*
- *L'expertise va être développée*
- *Les frais sont normalement plus élevés*
- *Des services crédibles sont offerts*

### 3.3.1.3 Utilisation du partenariat public-privé pour la mise en place des IEC

Les secteurs publics et privés pourraient se mettre ensemble en vue de mettre en place une IEC. Un Protocole d'accord approprié sera nécessaire pour le partenariat.

### PLAN D'ACTION

- *Convenir sur le partenariat*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Signer un Protocole d'accord approprié*
- *Identifier les OEC existants*
- *Établir les tâches qu'ils entreprennent*
- *Mise en place et améliorations*

## COÛTS ET AVANTAGES

- *Il est coûteux de s'installer et d'opérer*
- *L'expertise va être développée*
- *Des tarifs abordables peuvent être établis*
- *Des services crédibles sont offerts*

### 3.4 Test d'aptitude

Le Test d'aptitude<sup>2</sup> (TA) ou Test comparatif est un processus par lequel deux ou plusieurs échantillons de tests de laboratoires de Matériaux de référence certifiés (MRC), sur la base d'instructions données, utilisent la même méthode, des conditions semblables et du personnel formé et qualifié pour le test approprié.

Le test d'aptitude est généralement effectué par un fournisseur approprié de service de test d'aptitude.

Les résultats sont traités du point de vue statistique et des rapports individuels fournis par chaque laboratoire participant. Le rapport compare généralement la performance de chaque laboratoire avec le consensus du groupe.

Le test d'aptitude permet aux laboratoires d'identifier leurs lacunes sur les tests, y compris les besoins de formation pour y remédier.

En tant que début du test d'aptitude, les laboratoires sont encouragés à mettre en place une simple vérification du contrôle de la qualité sur les résultats de test pour vérifier la validité.

Pour la situation au sein de la CEDEAO, il est important que les tests de laboratoires se concentrent sur ces vérifications qui concernent :

- La mise en place des procédures de Contrôle de la qualité pour surveiller la validité des résultats du test ;
- Une utilisation régulière des Matériaux de référence certifiés (MRC) ;

---

<sup>2</sup> L'American Association for Laboratory Accreditation (A2LA) Exigences générales relatives aux tests d'aptitude pour les Laboratoires ISO/IEC 17025, Nov. 2009.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- La duplication des tests en utilisant la même méthode et en comparant les résultats ;
- Reprise du test des échantillons retenus ; et
- Revue des vérifications du contrôle interne de la qualité.

Pour s'assurer que les laboratoires de test dans les États membres commencent à renforcer la compétence pour des tests spécifiques, l'une des options suivantes pourrait être appliquée. L'accent doit être mis sur les laboratoires qui effectuent des tests à des fins commerciales, pour la protection de l'environnement et pour les diagnostics médicaux :

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Les tests d'aptitude peuvent être réalisés à travers l'un de ces moyens :

**Option 1 :** Mise en place d'un Fournisseur de services de test d'aptitude par les États membres ;

**Option 2 :** Un partenariat public-privé pour la mise en place d'un fournisseur de services de tests d'aptitude

**Option 3 :** Statu quo

### 3.4.1 Mise en place d'un Fournisseur de services de test d'aptitude par les États membres

La formation d'un fournisseur de service pour cette fin, aidera à identifier les utilisateurs et à renforcer les capacités nécessaires.

#### PLAN D'ACTION:

- *Designer un Bureau pour s'occuper de la mission ;*
- *Identifier des laboratoires de test qui seront à même d'effectuer des vérifications appropriées interne de contrôle de la qualité ;*
- *Rendre disponible le CRM pour être utilisé par les laboratoires identifiés ;*
- *Aider à l'élaboration de procédures de contrôle de la qualité par les laboratoires pour vérifier la validité des tests entrepris ; et*
- *Revoir les vérifications internes du contrôle de la qualité.*

#### COÛTS ET AVANTAGES:

- *Des contributions appropriées et d'autres ressources seront nécessaires ;*
- *Opportunité pour identifier les problèmes associés au test ; et*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *La confiance en l'aptitude du personnel et la connaissance de leurs capacités à entreprendre effectivement les tests.*

## 3.4.2 Un partenariat public-privé pour la mise en place d'un fournisseur de services de tests d'aptitude

Un tel partenariat encouragera l'utilisation extensive du service par les laboratoires de test autant public que privé dans les États membres.

### PLAN D'ACTION :

- *Identifier un groupement ou une association des laboratoires de test ;*
- *Préparer un protocole d'accord approprié pour le partenariat ;*
- *Mettre en place le mode de fonctionnement approprié ;*
- *Convenir sur les frais ;*
- *Établir un programme;*
- *Mise en œuvre et Surveillance.*

### COÛTS ET AVANTAGES :

- Les laboratoires de test privé auront le sentiment de l'appartenance ;
- Le frais seront rendus abordables ;
- L'efficacité du secteur privé aura des répercussions sur les opérations ; et
- La réduction de la bureaucratie officielle.

## 4. ACCRÉDITATION

### 4.1 Contexte/Introduction

Les informations actuelles sur la Technologie de l'information et de la communication (TIC) ont rétréci le monde et ont apporté dans la foulée l'ère de la mondialisation du commerce qui est très compétitif. L'entrée sur le marché exige la conformité avec les normes internationales et la preuve d'une telle conformité à travers un système d'accréditation des Organismes d'évaluation de la conformité, reconnu à l'échelle internationale.

L'évaluation de la conformité implique la réalisation de tâches spécifiques. Les OEC qui effectuent le contrôle, l'essai/l'étalonnage ou la certification sont nécessaire pour démontrer la compétence pour des tâches spécifiques. Les Organismes d'accréditation établissent généralement la compétence d'un OEC en évaluant les opérations conformément aux exigences de la norme internationale qui régissent les opérations du l'OEC concerné. Une reconnaissance officielle que l'OEC est compétente pour

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

entreprendre des tâches spécifiques est ensuite délivrée. C'est reconnaissance a une durée de validité et est donc renouvelable. Ceci une assurance que l'OEC continue de maintenir les compétences pour les tâches spécifiques. L'accréditation d'un OEC pour les tâches spécifiques assure que les rapports/certificats délivrés concernant les tâches sont reconnus à l'échelle internationale.

Les Organismes d'accréditation, de leur part, doivent fonctionner conformément aux exigences de la norme internationale qui régit les opérations ; ISO/CEI 17011:2004 – Évaluation de la conformité – prescriptions générales pour les organes d'accréditation procédant à l'accréditation des OEC. Les organismes d'accréditation doivent également passer à travers le mécanisme d'évaluation par les pairs, sur le plan régional ou international, pour donner l'assurance que l'Organisme d'accréditation fonctionne conformément à la norme internationale. L'affiliation au Forum international d'accréditation (IAF) et l'International Laboratory Accreditation Co-operation (ILAC), quelque soit ce qui convient et la mise en place des Accords de reconnaissance mutuelle aident à démontrer la compétence des Organismes d'accréditation.

Il est important de noter que l'essence de l'accréditation des tâches spécifiques est d'éviter la reprise de nombreux nouveaux tests, de nouveaux contrôles et le renouvellement de certification des produits sur les marchés cibles, pour faciliter le commerce international.

Les OEC dans la plupart des pays développés ont accès aux Organismes nationaux d'accréditation, en plus des Organismes régionaux et internationaux d'accréditation qui établissent les compétences pour les tâches spécifiques.

## 4.2 CONTEXTE DE LA CEDEAO

Le Rapport du Premier atelier consultatif des experts nationaux de la CEDEAO relatif à la Politique de qualité de la CEDEAO (ECOQP), Bamako, Mali (20-22 juillet), indique clairement qu'aucun des États membres ne dispose d'un Organisme national d'accréditation. Sur le plan régional, il n'existe aucun organisme d'accréditation.

Il a été observé que les Organismes étrangers d'accréditation entreprennent des activités d'accréditation dans les États membres sans une organisation digne de ce nom.

## 4.3 SUJET CLÉ

Le sujet clé identifié est le manque d'un système d'accréditation approprié dans la Région de la CEDEAO. Un système d'accréditation approprié assurera qu'une liste d'OEC ayant l'expertise pour des tâches spécifiques est mise à la disposition des utilisateurs. Les OEC étrangers seront identifiés et le statut de leurs compétences vérifiés avant qu'ils ne soient enregistrés pour opérer. Concernant les laboratoires d'essai/d'étalonnage, un mécanisme de test d'aptitude/comparaison entre laboratoires devrait être encouragé pour aider à développer les compétences pour des tâches spécifiques.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour pouvoir mettre en place un système d'accréditation bien établi dans la Région de la CEDEAO, l'une des options pourrait être appliquée ;

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Option 1 : La Commission de la CEDEAO devra s'assurer de la mise en place d'un Organisme régional d'accréditation

Option 2 : Mise en place d'Organismes nationaux d'accréditation par les États membres

Option 3 : Des Organismes internationaux crédibles d'accréditation devront s'occuper des OEC dans la Région

Option 4 : Statu quo

## 4.3.1 La Commission de la CEDEAO devra s'assurer de la mise en place d'un Organisme régional d'accréditation

La mise en place d'un Organisme d'accréditation unique et unifié au niveau régional, sera nécessaire pour s'occuper des laboratoires d'essai/étalonnage, des organismes de certification des produits, des organismes de certification des systèmes et du personnel.

### PLAN D'ACTION :

- *Identifier dans la Région où devrait être installé le site de l'Organisme d'accréditation ;*
- *Donner la priorité aux tâches d'évaluation de la conformité au niveau régional, qui doivent être accréditées ;*
- *Mettre en place l'Organisme d'accréditation et qualifier donner la compétence aux assessseurs appropriés ; et*
- *Participer aux évaluations par les pairs.*

### COÛTS & AVANTAGES :

- *Un Organisme régional d'accréditation peut facilement s'affilier aux Organismes internationaux appropriés tels que IAF et ILAC ;*
- *Encouragement pour le test d'aptitude dans la Région ;*
- *Un accord de reconnaissance mutuelle peut être facilement mis en place ;*
- *Promotion de l'harmonisation ; et*
- *Il serait rentable, dans les termes actuels d'avoir un Organisme unique d'accréditation pour la Région.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 4.3.2 Mise en place d'Organismes nationaux d'accréditation par les États membres

Les États membres à titre individuel pourraient étudier la possibilité de mettre en place un Organisme d'accréditation.

### PLAN D'ACTION :

- *Donner la priorité aux tâches d'évaluation de la conformité qui doivent être accréditées ;*
- *Mettre en place l'Organisme d'accréditation et donner la compétence aux assessseurs appropriés ; et*
- *Participer aux évaluations de revue par les pairs.*

### COÛTS ET AVANTAGES:

- *Proximité aux OEC nationaux ;*
- *Il serait actuellement coûteux d'avoir des Organismes individuels d'accréditation dans tous les États membres ; et*
- *Les États membres doivent développer l'expertise nécessaire.*

## 4.3.3 Des Organismes internationaux crédibles d'accréditation devront s'occuper des OEC dans la Région

Il serait approprié, à titre provisoire de permettre aux Organismes internationaux d'accréditation crédibles, d'accréditer de manière organisée, les tâches spécifiques dans la région.

### PLAN D'ACTION :

- *Identifier des Organismes internationaux d'accréditation adaptés et crédibles pour cette fin ; et*
- *Élaborer des modalités pour accéder aux processus d'accréditation, y compris les charges.*

### COÛTS ET AVANTAGES:

- *Le problème de reconnaissance est écarté ;*
- *Le problème d'abordabilité pourrait être réel ; et*
- *L'opportunité de transfert de technologie aux assessseurs potentiels locaux pourrait être abandonnée.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 5. MÉTROLOGIE

### 5.1 Contexte/Introduction

La métrologie est généralement définie comme la science de la mesure. Elle comprend des unités de mesure, des normes de mesure, des instruments de mesure et leurs domaines d'application et tous les problèmes théoriques et pratiques relatifs à la mesure.

Les mesures sont essentielles à presque tous les aspects de l'activité humaine. Elles forment la base du développement économique industriel, commercial, technologique, scientifique et durable des pays.

La métrologie est fondamentale et est le premier pilier de l'Infrastructure de qualité (IQ) qui englobe la Normalisation, l'assurance de la qualité, l'accréditation et la métrologie (SQAM). En raison de l'importance fondamentale de la métrologie dans la société, les gouvernements acceptent généralement la première responsabilité pour le développement, la mise en œuvre et le financement du Système national de métrologie.

La métrologie est de façon générale divisée en trois sous-domaines, à savoir : Scientifique, juridique et industriel.

- La métrologie scientifique ou fondamentale ou générale concerne la mise en place des unités de mesure, le développement de méthodes, la réalisation des normes de mesure et d'assurer le transfert de la traçabilité des Normes nationales de mesure primaires aux utilisateurs dans l'industrie, dans les organismes de réglementation et dans la société.
- La métrologie industrielle ou appliquée concerne l'application de la science des mesures à la fabrication, au contrôle de la qualité et à d'autres processus et leur usage dans la société, garantissant l'adéquation des instruments de mesure et leur étalonnage par rapport aux normes nationales de mesure.
- La Métrologie légale ou les Poids et Mesures concerne les exigences réglementaires des mesures et des instruments de mesure pour la protection de la santé, de la sécurité publique, de l'environnement, une taxation favorable, la protection des consommateurs et le libre échange.

L'infrastructure de métrologie d'un pays est constituée d'une hiérarchie à trois niveaux. Ces niveaux sont généralement gérés séparément par des organismes indépendants. Le niveau le plus élevé, formant la Métrologie scientifique établi l'Institut national de métrologie (INM) ou Laboratoire national de physique (LNP) a qui a été confié la recherche scientifique, le développement, la réalisation, l'entretien et le dépositaire des Normes nationales de mesure primaire. L'INM réalise et vulgarise également les unités du Système SI aux utilisateurs et assure le suivi de la fiabilité du NPS par rapport aux normes internationales de mesure.

Le deuxième niveau de l'Infrastructure de métrologie qui est principalement la métrologie industrielle comprend la mise en place d'un réseau de laboratoires d'étalonnage spécialisés accrédités dont les normes de référence correspondent aux normes nationales de mesure conservées à l'INM. Ce niveau assure également que les normes de mesure de référence utilisées par les Fournisseurs de services d'étalonnage, de même que d'autres organismes de réglementation sont périodiquement calibrés. En général, les

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

activités de métrologie industrielle sont entreprises par les organismes du secteur privé dans la plupart des pays.

Le troisième niveau comprend la Métrologie légale ou l'organisme responsable des poids et mesures et d'autres organismes de réglementation qui utilisent les normes de travail pour vérifier les poids, les mesures, les instruments de pesage et de mesure utilisés à des fins commerciales. La responsabilité primaire des fournisseurs des services de vérification à ce troisième niveau est de s'assurer qu'il y a une équité dans le commerce, la sécurité et la santé, la protection du consommateur et de l'environnement. Les activités entreprises à ce niveau dans l'Infrastructure de métrologie sont généralement de la responsabilité des gouvernements des pays.

Les normes de mesure utilisées dans tous ces niveaux sont périodiquement étalonnées par rapport à la science, au commerce et à l'industrie, à travers les normes de mesure nationales et internationales de travail, de référence. Les normes de mesure sont recommandées pour être utilisées seulement, lorsqu'il y a lieu de s'assurer qu'elles correspondent aux laboratoires d'étalonnage compétents détenant des certificats d'étalonnage valables.

## 5.2 CONTEXTE DE LA CEDEAO

La métrologie est l'un des premiers systèmes d'activités d'étalonnage introduits par les gouvernements coloniaux dans les États membres, cependant les systèmes nationaux de mesure sont moins développés. La plupart du temps, les résultats de mesure des États membres ne sont pas reconnus sur le plan international, pour manque de grande précision, de fiabilité et de traçabilité. Il n'existe pas d'Institut national de métrologie (INM) ou de Laboratoire national de physique (LNP) dans plusieurs États membres pour maintenir et entretenir les normes primaires nationales correspondant aux normes de mesure internationales.

En raison de l'absence d'INM dans certains États membres, la traçabilité des normes de mesure utilisées dans le pays devient un problème. Dans de tels pays, les normes primaires nationales ne sont pas non plus disponibles pour être utilisées pour étalonner les normes de référence et de travail utilisées par les organismes de réglementation et d'autres fournisseurs de services d'étalonnage.

Il n'y a aucune loi qui régisse les opérations du système national de mesure dans certains États membres. Dans les cas où il existe certaines lois et règlements habilitants, ils sont très anciens, ce qui rend la mise en application très difficile. La plupart des Autorités des poids et mesures ayant d'anciennes lois, manquent également du personnel technique qualifié et approprié. Les structures administratives soutenant l'Infrastructure nationale de métrologie sont généralement défaillantes, à tel point que les Organisations de métrologie sont incapables d'entreprendre efficacement et effectivement des activités de vérification dans l'ensemble du pays.

Un autre problème auquel sont confrontés les systèmes de mesure dans les États membres est l'absence d'uniformité dans les unités de mesure. Certains États membres utilisent un mélange des anciennes unités anglo-saxonnes et des unités métriques de mesures au lieu d'utiliser les unités SI de mesure. Les pays de la région souffrent du manque de création d'INM et de normes nationales primaires. Il y a également un manque de traçabilité des normes de mesures par rapport aux normes internationales de mesure. L'inadéquation des ressources humaines et matérielles sont également les principales difficultés dans la région.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

Maintes fois, certaines compagnies étrangères se sont rendues dans les États membres pour entreprendre des services d'étalonnage et de vérification avec des normes dont la fiabilité souffre d'un sérieux doute. Parfois, les certificats d'étalonnage utilisés par ces compagnies ne sont pas valables. Avec des systèmes de mesure bien établis dans les États membres, la plupart de ces problèmes en métrologie vont être réduits de façon significative.

Les centrales de réparation et d'instrumentation, où sont réparés les équipements endommagés et les instruments de mesure manquent dans certains États membres. Les pays ayant ces centres pourront fabriquer des échantillons de pièce détachée pour un bon nombre d'équipements endommagés et d'instruments de mesure.

Étant donné que l'exactitude et la fiabilité des mesures jouent un rôle très important dans les activités économiques et le développement industriel, il est nécessaire que les Systèmes nationaux de mesure des États membres soient mis en place, développés, renforcés et perfectionnés. Ceci aidera à harmoniser et à apporter une uniformité dans les systèmes de mesure.

## 5.3 MÉTROLOGIE SCIENTIFIQUE

### SUJETS CLÉS

Quatre sujets ou problème majeurs auxquels sont confrontés les États membres en matière de Métrologie scientifique comprennent le manque des éléments suivants :

- a. Loi commune sur la métrologie
- b. Institut national de métrologie ou Laboratoire national de physique
- c. Traçabilité des normes nationales de mesure
- d. Uniformité des mesures (Unités SI - métrication)

#### 5.3.1 Loi commune sur la métrologie

La première activité pour mettre en place une infrastructure nationale de métrologie efficace est l'adoption d'une loi nationale sur la métrologie. Plusieurs applications de la métrologie ont des aspects juridiques, tels que les lois réglementant la bonne application des unités de mesure et des normes nationales de mesure adoptées pour ses pratiques de mesure. La législation sur la métrologie permet l'harmonisation des règlements dans le domaine de la métrologie.

Par ailleurs, un objectif clé d'une loi nationale sur la métrologie est de favoriser l'uniformité des mesures, à travers la fourniture de mesures et unités de mesure exactes, fiables et harmonisées.

Certains États membres de la CEDEAO qui disposent d'INM n'ont pas de lois sur la Métrologie pour guider et harmoniser leurs opérations en vue d'apporter l'uniformité dans les mesures. Les dispositions légales souvent utilisées dans les activités métrologiques scientifiques dans ces pays, viennent généralement des sections de leurs Lois existantes sur les Poids et mesures.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Pour des fins administratives et pratiques, la Loi sur la métrologie est souvent un document séparé de la Loi sur les Poids et mesures.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Afin d'apporter l'uniformité dans le mesure, l'une de ces options stratégiques est ouverte aux États membres :

**Option 1 :** Adoption d'une loi commune sur la métrologie

**Option 2 :** Statu quo

### 5.3.1.1 Adoption d'une loi commune sur la métrologie

L'adoption d'une Loi commune sur la métrologie pour les États membres favorisera l'harmonisation et apportera l'uniformité des mesures dans la région.

#### PLAN D'ACTION :

- *Le Ministère en charge, conformément à l'Article 26 du Traité révisé de la CEDEAO, instruit les organismes compétentes à adopter une Loi commune sur la métrologie ; et*
- *Adopter la loi commune sur la métrologie en se servant des procédures nationales établies.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Mise en place d'un système commun de mesure ;*
- *Définition des normes nationales de mesure ;*
- *Maintien et assurance du suivi des normes nationales primaires par rapport aux normes internationales de mesure ;*
- *Renforcement du processus de normalisation et de modernisation des unités et des normes de mesure par rapport aux besoins du pays ;*
- *Promotion de l'exactitude et la fiabilité de la mesure en science, en technologie et dans l'environnement ; et*
- *Réduction du coût de la mise en place du système national de mesure.*

### 5.3.2 Institut national de métrologie

Le premier rôle de l'Institut national de métrologie est d'être le garant des Normes nationales primaires (NPS) de mesures. L'INM est également responsable du développement, de la réalisation et de la

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

définition des unités de mesure et du maintien des NNP par rapport aux normes internationales. Elle diffuse des mesures exactes et fiables à l'industrie et aux organismes de réglementation.

L'INM représente le pays auprès de l'Organisation régionale de métrologie (ORM) et des programmes internationaux de métrologie, coordonnés par le BIPM et participe aux comparaisons entre laboratoires, organisées à l'échelle internationale.

Étant donné que les Normes nationales primaires représentent la capacité du pays, avec le niveau de précision le plus élevé possible dans le pays, il est important que ces normes nationales primaires soient de temps à autres étalonnées par rapport aux normes de mesure internationalement reconnues d'autres pays.

L'INM apporte l'appui technique et assure l'étalonnage et la traçabilité au réseau des laboratoires d'étalonnage secondaires et tertiaires dans le pays.

### *Définition des sujets*

L'absence d'instituts nationales de métrologie suffisamment développées pour tenir et entretenir les NPS, afin de leur permettre d'entreprendre des services d'étalonnage est un problème majeur pour la plupart des États membres de la CEDEAO. Les INM de certains pays ont de modestes structures d'étalonnage, qui ne répondent pas toujours aux conditions environnementales acceptables.

Les laboratoires publics et privés d'étalonnage dans certains pays sont incapables d'étalonner leurs normes de référence et de travail sur le plan local en raison du manque de normes nationales primaires adéquates. Il est donc très difficile de vérifier l'exactitude des normes et des instruments utilisés par les organismes de réglementation et les laboratoires privés d'étalonnage.

Les compagnies dans certains pays membres envoient leurs normes de mesure aux INM à l'étranger pour étalonnage. Le coût élevé qu'implique cette entreprise onéreuse, décourage les organismes à envoyer leurs normes de mesure pour des services de réétalonnage périodiques comme prévu, conformément aux exigences internationales. Il est important que les nations de la CEDEAO mettent en place des INM qui devront garantir que les activités de mesure soient entreprises selon leurs besoins et en conformité avec les pratiques internationales.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre des Instituts nationaux de métrologie appropriés pour tenir et maintenir les normes nationales primaires, les options stratégiques suivantes sont disponibles aux États membres de la CEDEAO :

Option 1: Les États membres devront mettre en place des Instituts nationaux de métrologie adéquats pour répondre à leurs besoins

Option 2 : Recourir au partenariat public privé pour la mise en place des INM

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Option 3 : Utiliser les services des INM d'autres pays

Option 4 : Statu quo

### 5.3.2.1 Les États membres devront mettre en place des Instituts nationaux de métrologie adéquats pour répondre à leurs besoins

La mise en place d'un INM est importante pour le développement d'un système national de mesure efficace. La conception de l'infrastructure physique de l'INM est tenue d'être conforme aux spécifications internationales, avec un contrôle rigoureux des conditions environnementales et climatiques. L'INM est une discipline de recherche et scientifique dans laquelle les aspects théoriques et pratiques exigent des scientifiques, des ingénieurs et des mathématiciens. Les gouvernements sont généralement responsables des INM, parce qu'elles sont importantes pour le développement national. C'est également une entreprise onéreuse.

#### PLAN D'ACTION :

- *L'État membre de la CEDEAO doit adopter la loi commune pour la mise en place de l'Institut national de métrologie ;*
- *Concevoir et bâtir l'INM conformément aux meilleures pratiques internationales ;*
- *Recruter et former le personnel dans des domaines spécifiques sur les mesures ; et*
- *Fournir les normes de mesure appropriées, ayant des certificats d'étalonnage valables pour servir de normes nationales primaires au pays.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Les INM sont généralement créés selon les besoins du pays ;*
- *Il est très coûteux de mettre en place et de développer un INM, parce qu'il exige d'importantes ressources humaines, financières et matérielles. Celles-ci comprennent les structures physiques, les normes de mesure, les structures de service d'étalonnage et des matériaux, du personnel formé, de la logistique, la participation aux importantes séminaires et ateliers internationaux. L'institut est également impliqué dans l'étalonnage périodique des normes de mesure, en conformité avec les normes internationales et l'accréditation des quantités spécifiques ;*
- *La avantages liés à la création des INM comprennent l'autosuffisance de la nation à avoir définit ses propres normes primaires et comme lieu de recherche et d'apprentissage des nationaux et cadres d'autres États membres ;*
- *Elle permet aux États membres d'entreprendre les missions nécessaires en Métrologie scientifique ;*
- *Elle offre l'opportunité de recherche et d'apprentissage autant pour les nationaux que pour les non nationaux ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Le transfert des mesure à travers les frontières pour des besoins d'étalonnage est coûteux ;*
- *Il y a un faible patronage pour les services d'essai et d'étalonnage dans certains des États membres de la CEDEAO.*

### 5.3.2.2 Recourir au partenariat public privé pour la mise en place des INM

Généralement, les États membres collaborent avec les organisations du secteur privé pour la mise en place des Instituts nationales de métrologie. Les entreprises du secteur privé connaissent les domaines dans lesquels ils fonctionnent mieux et les domaines où les systèmes de mesure sont nécessaires. Ils ont également su comment sont créés les INM pour offrir des services adaptés afin de soutenir leurs opérations. Les organisations du secteur privé comprennent les Associations de professionnels, les Organisations non-gouvernementales et les Associations de consommateurs, etc... dans le pays.

#### PLAN D'ACTION :

- *Créer des MDA appropriés pour identifier les Organisations du secteur privé ;*
- *Préparer un Protocole d'accord pour guider la mise en place des INM par le partenariat ;*
- *Organiser un forum pour discuter du programme national ;*
- *Préparer un plan de mise en œuvre approprié pour le programme ; et*
- *Établir des rapports trimestriels sur la mise en œuvre.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *La participation aux coûts pour la mise en place des INM et la mise en œuvre du programme devrait être minimale ; et*
- *Sous le partenariat, des coûts abordables devraient être élaborés pour les MSME (Micro, petites et moyennes entreprises) et les entreprises en détresse.*

### 5.3.2.3 Utiliser les services des INM au sein et à l'extérieur de la CEDEAO

Les pays qui ont des systèmes de mesure moins développés et un faible patronage pour les services d'étalonnage de la part de l'industrie, devraient dépendre d'autres INM compétentes d'autres pays pour entreprendre l'étalonnage des normes nationales de mesure.

#### PLAN D'ACTION :

- *Identifier les pays dont les INM disposent des laboratoires ayant la capacité requise, les moyens, la compétence et les normes pour prendre en charge les services d'étalonnage nécessaires ;*
- *Signer un Protocole d'accord approprié pour guider les opérations ; et*
- *Mettre en œuvre le programme.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *Cette option prend en charge la fourniture, le maintien et le garant des normes, y compris la formation du personnel des laboratoires dans ce pays ;*
- *Le coût est limité au transport et à l'étalonnage des normes ; et*
- *Fourni des normes supplémentaires, de sorte que lorsque les normes sont à l'extérieur, pour étalonnage, le travail peut toujours se poursuivre.*

## 5.4 Traçabilité des normes nationales de mesure

La traçabilité des normes nationales de mesure sont à trois principaux niveaux.

Les normes nationales primaires doivent être étalonnées par rapport aux normes internationales de mesure.

Les normes de référence utilisées par les laboratoires d'étalonnage et les Organismes de réglementation, y compris la métrologie légale sont étalonnées par rapport au NPS conservés dans les INM.

Les normes utilisées par l'Industrie sont étalonnées par rapport aux normes de référence et de travail des Organismes de réglementation et des laboratoires d'étalonnage.

Le manque de traçabilité périodique prescrite des normes nationales primaires, secondaires et de travail est un problème dans la Région.

## OPTIONS STRATÉGIQUES :

Pour que les normes nationales de mesure des États membres puissent être périodiquement étalonnées, l'une de ces options stratégiques est possible :

Option 1: Les INM devront s'assurer de la traçabilité de toutes les normes de référence et de travail

Option 2: Les INM d'autres pays devront s'assurer de la traçabilité des normes de référence dans le pays

Option 3: Statu quo

### 5.4.1 Les INM devront s'assurer de la traçabilité de toutes les normes de référence et de travail

C'est une exigence que toutes les normes de référence et de travail utilisées dans les pays soient suivies par rapport aux normes nationales primaires tenues et maintenues à l'INM. Les systèmes de mesure parviennent à l'unanimité à travers la traçabilité des normes de mesure par rapport aux normes de mesure nationales et internationales. Il est donc important que les normes de mesure utilisées à différents niveaux soient étalonnées par rapport aux normes de mesure appropriées.

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

### PLAN D'ACTION:

- *Identifier les organisations qui assurent les services d'étalonnage à l'industrie et aux organismes de réglementation ;*
- *Déterminer les degrés d'exactitude des mesures ;*
- *Calibrer le NPS des INM par rapport aux normes internationales de mesure ;*
- *Étalonner les normes de mesure utilisées par les Fournisseurs de service d'étalonnage, par rapports au NPS ; et*
- *Étalonner les normes de mesure de l'industrie, par rapport aux normes de travail.*

### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Il est coûteux de mettre en place une INM ;*
- *Il est moins coûteux et approprié de former le personnel local ;*
- *Il est plus facile de parvenir à la traçabilité à un coût abordable ;*
- *Il est coûteux pour un pays ayant une INM de permettre à certaines organisations d'envoyer leurs normes de référence et de travail hors de l'INM d'autres pays pour étalonnage et traçabilité ;*
- *La traçabilité garantira l'uniformité et l'harmonisation des normes de mesure dans le pays ; et*
- *Ceci favorisera l'exactitude et la fiabilité des résultats de mesure et réduira le gaspillage.*

#### **5.4.2 Les INM d'autres pays devront s'assurer de la traçabilité des normes de référence dans le pays**

En l'absence d'une INM, les services des INM d'autres pays pourraient être utilisés. Dans ce cas, toutes les normes de référence devraient être envoyées aux NIM d'autres pays pour étalonnage. Il est coûteux et non approprié d'entreprendre ces activités. Les droits de douane et de transport posent également problème.

### PLAN D'ACTION :

- *Identifier les INM compétents des autres pays ;*
- *Signer des Protocoles d'accord appropriés ; et*
- *Établir un programme pour la mise en œuvre.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *Le pays continuera à compter sur la compétence des autres nations disposant des INM ;*
- *Les nationaux perdront l'opportunité pour le renforcement des capacités ;*
- *Il est plus coûteux d'utiliser l'INM d'autres pays ; et*
- *En dépit des dispositions contenues dans les Protocoles d'accord, il y a risque qu'il ait des problèmes, en particulier en ce qui concerne la prestation.*

## 5.5 Uniformité des mesures (Unités SI – Métrication)

La métrication est le processus de passer de l'une ou l'autre des différentes anciennes méthodes de mesure pré-métrique au système métrique modern, qui est techniquement connu sous le nom de Système international d'unités (SI). La métrication a été introduite en France dans les années 1790 et s'est ensuite répandue à toutes les autres nations du monde. Les dossiers montrent que les Unités de mesure SI ont été introduites au Sénégal en avril 1795. Le système métrique est maintenant utilisé par plusieurs pays de la région de la CEDEAO. Le système de mesure impériale sont des unités telles que gallon, livre, pieds et pouces sont toujours utilisés dans certains États membres. Pour faciliter le commerce entre les États membres, il est important d'utiliser un système d'unités de mesure dans la Région.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour que tous les États membres puissent utiliser les unités SI de mesure en vue de faciliter le commerce et promouvoir l'intégration régionale, l'une ou plusieurs de ces options stratégiques sont possibles :

Option 1 : Les États membres devront s'assurer que seules les Unités SI de mesures soient utilisées à travers tout le pays.

Option 2 : Les Organisations du secteur public et privé, y compris la Société civile devront créer des relations de partenariat pour s'assurer que les Unités SI de mesure soient utilisées à travers tout le pays

Option 3: Statu quo

### **5.5.1 Les États membres devront s'assurer que seules les Unités SI de mesures soient utilisées à travers tout le pays.**

La plupart des pays dans le monde utilisent les unités de mesure SI pour promouvoir la mondialisation du commerce. Il est donc important que tous les États membres puissent encourager l'utilisation du système SI.

## PLAN D'ACTION :

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Mettre en place un Comité national de programmation et de mise en œuvre de la métrication ;*
- *Développer a programme global de mise en œuvre ; et*
- *Mener une campagne de sensibilisation à travers tout le pays, montrant les avantages et les inconvénients et la nécessité d'utiliser les Unités SI.*

### COÛTS ET AVANTAGES :

- *La Métrication ne survient pas d'un seul coup, mais c'est plutôt un processus qui survient avec le temps. Sa mise en œuvre dure plus longtemps ;*
- *L'utilisation des Unités SI par tous les États membres devra promouvoir l'essor des affaires, l'intégration régionale et améliorer le flux de l'information et la croissance économique ;*
- *Les Unités SI de mesure sont faciles à utiliser et peuvent être facilement reliées à d'autres unités de mesure ;*
- *Les manuels scolaires et les documents pédagogiques sont pour la plupart écrits en utilisant les unités SI de mesure. L'enseignement et la recherche sont généralement effectués dans le système SI ;*
- *Il est extrêmement coûteux d'étalonner les normes de mesure non-métrique ; et*
- *L'exercice de métrication est coûteuse parce que plusieurs changements surviennent, y compris la conversion des moules impériales et des parties de l'équipement et l'utilisation des poids, mesures, les instruments de pesage et de dosage dans le système métrique.*

**5.5.2** Les Organisations du secteur public et privé, y compris la Société civile devront créer des relations de partenariat pour s'assurer que les Unités SI de mesure soient utilisées à travers tout le pays

Les acteurs qui sont liés par un accord de partenariat seront plus engagés en faveur du programme dès le début.

### PLAN D'ACTION :

- *Établir un partenariat public-privé (PPP) pour le programme de métrication ;*
- *Préparer un Protocole d'accord approprié ;*
- *Établir un programme;*
- *Le mettre en œuvre ; et*
- *Le surveiller pour sa viabilité.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *Les unités de mesure SI sont faciles à utiliser ; et*
- *L'utilisation apportera l'uniformité dans le système de mesure et promouvoir l'essor des affaires dans l'économie.*

## 5.6 MÉTROLOGIE LEGALE

Tous les États membres dans la région entreprennent des activités dans le domaine de la Métrologie légale ou Poids et mesures. De nombreux cadres, d'inspecteurs ou agents de vérification des Autorités responsables des Poids et mesures font le tour des marchés et stations service pour vérifier les poids, mesures, les instruments de pesage et de dosage utilisés pour les transactions commerciales. Les lois et règlements régissant ces opérations sont obsolètes, rendant la mise en œuvre et l'application des activités de métrologie légale difficiles et inefficaces.

La plupart des pays n'ont pas un nombre assez adéquat d'inspecteurs qualifiés pour les programmes de poids et mesure sur toute l'étendue du territoire. Les normes de travail utilisées par les inspecteurs ne sont étalonnées par rapports aux normes de mesure nationale. Il est également important de noter qu'un nombre d'organismes de réglementation dans la plupart des États membres entreprennent une vérification des poids et mesure. Ceci amène à une duplication des fonctions avec une possible réduction des rares ressources nationales. Les anciennes lois et le nombre inadéquat des normes de travail, les outils de vérification et les inspecteurs sont certains des difficultés qui font face à la Métrologie légale dans les États membres.

## SUJETS CLÉS

- a) Anciennes lois relatives aux Poids et mesures ;*
- b) Qualification inadéquate des inspecteurs pour entreprendre les exercices de vérification sur l'ensemble du territoire national ; et*
- c) Capacité pour la couverture de l'ensemble du territoire national.*

### 5.6.1 Anciennes lois relatives aux poids et mesures

Les lois et règlements de la métrologie légale de certains des États membres datent du 18<sup>ème</sup> siècle (les lois relatives aux poids et mesures au Sénégal ont été adoptées en 1795 et en 1837 et au Benin en 1890). D'autres pays ayant des lois millésimes n'ont pas élaborés des règles appropriées qui soient appliquées pour mettre en œuvre les lois.

Normalement, les contrevenants, accusés d'avoir falsifié les poids, les mesures, les instruments de pesage et de dosage pour les opérations commerciales ne font pas l'objet de poursuites. Les anciennes lois et le manque de règlements habilitants rendent l'application très difficile.

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

Ce qui précède, y compris le manque de personnel qualifié rendent l'ensemble de l'administration nationale des poids et mesures faible et inefficace.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour avoir une Administration des Poids et Mesures efficiente et efficace dans les États membres et conforme aux pratiques internationales, les options stratégiques suivantes sont possibles :

Option 1 : Les États membres devront adopter une nouvelle loi pour la métrologie légale

Option 2 : Les États membres devront réviser la loi existante

Option 3 : Statu quo

#### 5.6.1.1 Les États membres devront adopter une nouvelle loi pour la métrologie légale

Le niveau actuel du développement technologique appelle à l'adoption de nouvelles lois sur la métrologie légale dans tous les États membres. Par exemple, l'utilisation de téléphone mobile affecte le bon fonctionnement du matériel numérique des stations service.

#### PLAN D'ACTION :

- *Le Ministère en charge demande aux organismes compétents de faire des suggestions en vue de l'élaboration du projet de loi relatif à la Métrologie légale ;*
- *L'autorité compétente prépare le Projet de loi relatif à la métrologie légale ; et*
- *Élabore le projet de loi relatif à la métrologie légale, transformé en loi selon les procédures nationales mises en place.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Mettre en place un système commun de mesure dans les échanges et le commerce ;*
- *Définir une norme de travail et des limites de tolérance ;*
- *Tenir et assurer le suivi des normes de travail par rapport aux normes nationales de référence ;*
- *Encourager l'exactitude et la fiabilité des mesures dans les échanges et le commerce ;*
- *Réduire la duplication des fonctions ;*
- *Une solution devrait être trouvée aux problèmes courants et aux nouveaux problèmes ;*
- *Le processus d'adoption prend du temps pour aller à son terme ;*
- *La mise en application des procédures est rendue très facile et transparente ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Le système fonctionne bien, apportant l'uniformité dans les opérations ; et*
- *Les sanctions sont faciles à appliquer.*

### 5.6.1.2 Les États membres devraient réviser la loi existante sur la métrologie légale

Tous les États membres disposent d'anciennes lois et de règlements qui doivent être révisés. La révision devra moderniser les opérations conformément aux pratiques actuelles.

#### PLAN D'ACTION :

- *Le Ministère en charge demande aux organismes compétents de faire des suggestions en vue de l'élaboration du projet de loi relatif à la métrologie légale ;*
- *L'autorité compétente prépare le projet de loi relatif à la métrologie légale ; et*
- *Élabore le projet de loi relatif à la métrologie légale, transformé en loi selon les procédures nationales mises en place.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Met en place un système commun de mesure dans les échanges et le commerce ;*
- *Définit les normes de travail et les limites de tolérance ;*
- *Tient et assure le suivi des normes de travail par rapport aux normes nationales de référence ;*
- *Encourage l'exactitude et la fiabilité des mesures dans les échanges et le commerce ;*
- *Réduit la duplication des fonctions ;*
- *Une solution devrait être trouvée aux problèmes courants et aux nouveaux problèmes ;*
- *Le processus d'adoption prend du temps pour aller à son terme ;*
- *La mise en application des procédures est rendue très facile et transparente ;*
- *Le système fonctionne bien, apportant l'uniformité dans les opérations ; et*
- *Les sanctions sont faciles à appliquer.*

### 5.6.2 Traçabilité des normes de travail

La traçabilité des normes de mesure est une importante activité métrologique qui doit être entreprise par les organismes de réglementation dans les États membres. Les normes de travail utilisées par les

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

organismes de réglementation et l'industrie sont normalement étalonnées à des intervalles réguliers par des autorités compétentes pour donner de la crédibilité aux services d'étalonnage. C'est une condition nécessaire que toutes les normes de référence et de travail utilisées pour la vérification et les étalonnages industrielles soient étalonnées pour apporter une uniformité dans les services d'étalonnage et de vérification. La plupart des pays de la CEDEAO ayant des organisations de métrologie légale utilisent des normes de travail qui ne sont étalonnées pour cause d'absence d'INM et de normes nationales primaires.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour protéger les intérêts économiques des consommateurs (garantie des produits, responsabilité pour les produits défectueux et les normes commerciales telles que les poids et mesures et l'étiquetage) il existe un nombre d'options stratégiques :

Option 1: Installation de laboratoires d'étalonnage dans les États membres pour l'étalonnage des normes de travail

Option 2: Les INM des autres pays devraient calibrer les normes de travail

Option 3: Statu quo

### 5.6.2.1 Installation de laboratoires d'étalonnage dans les États membres pour l'étalonnage des normes de travail

Plusieurs États membres dans la région ne disposent pas de laboratoires d'étalonnage de référence pour offrir les services d'étalonnage aux organismes de réglementation et aux fournisseurs de service. En conséquence, plusieurs organismes de réglementation et fournisseurs de service d'étalonnage locaux n'ont pas de certificats d'étalonnage valables pour les normes de travail qu'ils utilisent pour leurs opérations.

Une solution de sortie est pour les États membres d'encourager les entreprises du secteur privé à développer des laboratoires de référence en étalonnage pour offrir des services d'étalonnage.

#### PLAN D'ACTION :

- *Identifier les laboratoires de référence en étalonnage dans le pays ;*
- *Assurer l'étalonnage aux normes de travail ; et*
- *Fournir des certificats d'étalonnage valables.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Parvenir à des normes de mesure communes ;*
- *Favoriser la crédibilité des opérations ; et*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *L'étalonnage est plus économique s'il est effectué dans le pays.*

### 5.6.2.2 Des INM des autres pays pour effectuer l'étalonnage des normes de travail

En l'absence d'un Institut national de métrologie, les États membres peuvent envoyer leurs normes de travail aux INM d'un autre pays.

#### PLAN D'ACTION :

- *Identifier les INM compétentes des autres pays ;*
- *Signer des Protocoles d'accord appropriés avec les INM d'autres pays pour assurer les services d'étalonnage ;*
- *Publier le registre des INM pour guider les utilisateurs ; et*
- *Encourager les organisations à utiliser les services.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Plus coûteux et non convenable ;*
- *Tracasseries douanières et difficultés de transport ;*
- *Dépendance sur la compétence des autres pays ; et*
- *Couverture limitée de l'ensemble du pays.*

### 5.6.3 Capacité à couvrir l'ensemble du territoire national

Les organismes de réglementation de plusieurs pays de la CEDEAO n'ont pas la capacité nécessaire, les compétences et l'infrastructure pour assurer des services réguliers de vérification couvrant l'ensemble du pays. La plupart des organismes de réglementation opèrent à partir d'un petit nombre de villes choisies, laissant les milieux ruraux non inspectés à des intervalles réguliers. Ceci est contraire à la nature obligatoire de la vérification.

#### OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour s'assurer que l'exercice de vérification couvre l'ensemble du pays pour assurer la protection des citoyens, un certain nombre d'options stratégiques sont disponibles :

Option 1: Les États membres devraient s'assurer que des organismes de réglementation appropriés mettent en place des bureaux de vérification dans tous les districts de l'ensemble du territoire national.

Option 2: Les États membres devraient mandater des organismes de réglementation appropriés pour sous-traiter l'exécution de l'exercice de vérification à des organismes accrédités.

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

### Option 3: Statu quo

**5.6.3.1 Les États membres devront s'assurer que des organismes de réglementation appropriés mettent en place des bureaux de vérification dans tous les districts de l'ensemble du territoire national.**

La vérification est une fonction obligatoire. Des bureaux de vérification devraient être créés dans toutes les régions et districts pour assurer les services de vérification sur l'ensemble du territoire national. Ceci devrait s'effectuer à des intervalles réguliers.

#### PLAN D'ACTION :

- *Déterminer la charge de travail ;*
- *Mettre en place des bureaux de vérification et fournir le personnel qualifié et la logistique nécessaire ; et*
- *Préparer le programme de travail pour la mise en œuvre.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Il sera coûteux d'avoir des bureaux de vérification avec du personnel formé et de la logistique ;*
- *Il apportera une amélioration dans les pratiques commerciales loyales à travers l'ensemble du pays ;*
- *Toutes les régions du pays bénéficieront des services ;*
- *Améliore le développement économique dans toutes les régions du pays ; et*
- *Les bureaux de vérification seront disponibles dans toutes les parties du pays.*

**5.6.3.2 Les États membres devront mandater des organismes de réglementation appropriés pour sous-traiter l'exécution de l'exercice de vérification à des organismes accrédités.**

Généralement, les organismes de réglementation de certains pays développés et des pays en développement donnent mandat et/ou sous-traitent l'exécution des services de vérification aux organisations qui ont été accréditées comme compétentes pour le travail. Ceci facilite davantage la tâche à plusieurs organisations d'entreprendre la vérification couvrant l'ensemble du pays.

#### PLAN D'ACTION :

- *Déterminer la charge de travail dans les districts ;*
- *Développer des critères de sélection des sous-traitants ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Faire des annonces publiques pour les sous-traitants ;*
- *Confier le travail aux sous-traitants choisis ; et*
- *Évaluer, estimer et surveiller les opérations des contractants accrédités.*

### COÛTS ET AVANTAGES :

- *L'exercice de vérification ne sera pas centralisé dans les grandes villes et districts ;*
- *Il est rentable en termes de coûts ; et*
- *Il favorise l'efficacité, étant donné que les sous-traitants peuvent être remplacés s'ils sont jugés non-performants.*

### 5.7 MÉTROLOGIE INDUSTRIELLE

La métrologie industrielle traite de la mesure dans la production et le contrôle de la qualité ; elle couvre les procédures d'étalonnage, les intervalles pour l'étalonnage, le contrôle des procédures de mesure et la gestion des instruments dans l'industrie pour s'assurer que les exigences en vue de l'utilisation envisagée sont respectées. Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les États, en ce qui concerne le travail de métrologie industrielle sont le manque d'un système d'étalonnage bien établi, la traçabilité des normes, les centres de réparation et d'instrumentation.

#### SUJETS CLÉS

- a) Système de métrologie industrielle bien établi ;*
- b) Centre de réparation et d'instrumentation ; et*
- c) Normes de mesure et traçabilité.*

#### 5.7.1 Système de métrologie industrielle bien établie

Un système de métrologie bien établi favorise la croissance au sein de l'industrie. Il assure que les mesures prises à des fins de production et de contrôle de la qualité sont justes et fiables. Les fournisseurs étrangers et locaux de services de métrologie industrielle entreprennent généralement les services d'étalonnage industriel avec des normes ayant une exactitude douteuse. Ils imposent également des coûts élevés et ne forment par le personnel local pour la pérennité du système.

#### OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour améliorer l'efficacité dans la manufacture et les pratiques de contrôle de la qualité dans l'industrie locale, un certain nombre d'options sont disponibles :

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Option 1 : Les États membres devront mandater une autorité compétente pour entreprendre l'étalonnage au sein de l'industrie.

Option 2 : Les États membres devront collaborer avec le secteur privé pour assurer l'étalonnage au sein de l'industrie.

Option 3 : Les États membres devront encourager le secteur privé à se charger de l'étalonnage industriel

Option 4: Statu quo

### 5.7.1.1 Les États membres devront mandater une autorité compétente pour entreprendre l'étalonnage au sein de l'industrie

Plusieurs organismes nationaux de normalisation des pays membres de la CEDEAO entreprennent des services d'étalonnage industriel, comme faisant partie de leurs fonctions de base, y compris l'INM et la métrologie légale. Généralement, les organismes de réglementation des États membres utilisent les mêmes normes autant pour l'étalonnage que pour la vérification, ce qui est contraire aux pratiques dans les pays développés.

#### PLAN D'ACTION :

- *Donner des directives appropriées ;*
- *Fournir la logistique appropriée ; et*
- *Fournir un personnel formé.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *L'étalonnage dans l'industrie assuré par des ONN est bien coordonné ;*
- *Moins coûteux pour les utilisateurs en raison de l'utilisation de la logistique du gouvernement ;*
- *L'étalonnage industriel est une activité volontaire, mais lorsqu'il est entrepris par les ONN ou un Régulateur, il est normalement méconnu comme étant obligatoire ; et*
- *Introduction d'une bureaucratie publique normale.*

### 5.7.1.2 Les États membres devront collaborer avec le secteur privé pour assurer l'étalonnage au sein de l'industrie

C'est une pratique normale pour les États membres de collaborer avec le secteur privé pour effectuer l'étalonnage industriel.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## PLAN D'ACTION :

- *Identifier tous les fournisseurs de service d'étalonnage industriel ;*
- *Choisir ceux qui sont compétents ;*
- *Établir un Protocole d'accord approprié ;*
- *Établir un programme ;*
- *Mettre en œuvre le programme ; et*
- *Surveiller les opérations.*

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *Les organisations du secteur privé connaissent normalement les secteurs de l'industrie dans lesquels les services d'étalonnage sont nécessaires ;*
- *Le partenariat public -- privé dans l'étalonnage industriel, apportera un engagement de la part des deux groupes ; et*
- *Des frais d'étalonnage abordables peuvent être établis par les deux organismes en vue de la mise en œuvre.*

### **5.7.1.3 Les États membres devront encourager le secteur privé à être responsable des services d'étalonnage industriel**

En général, la métrologie industrielle est la responsabilité du secteur privé. Toutefois, le secteur public peut mettre en place une métrologie industrielle et permettre graduellement au secteur privé de prendre en charge l'entière responsabilité.

## PLAN D'ACTION

- *Identifier les fournisseurs appropriés de service d'étalonnage ;*
- *Apporter l'appui nécessaire ;*
- *Assurer la formation à un coût réduit ; et*
- *Les encourager à étalonner leurs normes de travail.*

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *Peu ou pas d'ingérence du gouvernement dans les services d'étalonnage industriel ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *L'appui pour la formation du personnel et pour l'étalonnage des normes de travail leur permettra d'effectuer de bons services de qualité ; et*
- *La concurrence et l'efficacité augmentent lorsqu'une basse est créée pour la participation du secteur privé dans les services de l'étalonnage industriel.*

### 5.7.2 Centres de réparation et d'instrumentation

Un nombre important d'équipements et d'instruments coûteux de mesure, de pesage et d'essai utilisés par les laboratoires d'essai et d'étalonnage dans les États membres sont tombés en panne. Certains des équipements ne sont plus utilisés pour manque de pièces détachées et de techniciens formés pour réparer les instruments d'étalonnage endommagés. D'autres ne sont pas utilisés pour manque de manuels de l'utilisateur des fabricants pour faire fonctionner le matériel.

Les représentants des fabricants d'équipement coûteux n'ont pas de techniciens appropriés, formés pour effectuer les réparations et les services d'étalonnage aux laboratoires et dans les centres d'étalonnage des États membres.

Les pannes fréquentes de l'équipement sont dues à la mauvaise utilisation de l'instrument, le manque de pièces détachées de la part des fournisseurs, le manque de formation adéquate des techniciens de la part des fournisseurs et des utilisateurs, surtension dans la fourniture de l'électricité, non contrôle des conditions climatiques et environnementales et plusieurs autres facteurs.

Cette situation constitue un gouffre financier pour les pays. Le manque de personnel formé pour réparer ces équipements et instruments entraîne un retard et a un impact sur l'utilisation effective des instruments.

Il est important qu'une formation technique de courte durée et des cours de recyclage soient offerts au personnel concerné des États membres, pour qu'ils puissent réparer l'équipement et les instruments tombés en panne.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour s'assurer que l'équipement et les instruments tombés en panne soient réparés, révisés et mis en service à temps, l'une ou plusieurs des options stratégiques suivantes sont possibles :

Option 1 : La Commission de la CEDEAO devra veiller à la mise en place et au fonctionnement du Centre régional de réparation et d'instrumentation dans les États membres

Option 2 : Les États membres devront mettre en place le Centre de réparation et d'instrumentation

Option 3 : Statu quo

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

### **5.7.2.1 La Commission de la CEDEAO devra veiller à la mise en place et au fonctionnement du Centre régional de réparation et d'instrumentation dans les États membres**

C'est une difficulté majeure dans les États membres d'obtenir des techniciens formés pour réparer l'équipement coûteux et les instruments de mesure lorsqu'ils tombent en panne. Les représentants des fabricants utilisent toujours le manque de pièces détachées comme excuse pour avoir laissé immobilisé les différents types d'équipement. Il est important que la CEDEAO puisse élaborer des critères et les utiliser pour choisir un États membre dans lequel sera installé le centre de réparation et d'instrumentation.

Les techniciens potentiels des États membres seront sélectionnés et formés pour s'occuper de l'entretien et de la réparation de l'équipement spécifique. Ces techniciens formés seront appelés à réparer et à entretenir les instruments et l'équipement spécifique dans les États membres.

#### **PLAN D'ACTION :**

- *Entreprendre une étude de faisabilité détaillée en vue d'identifier un États membre appropriés pour l'installation d'un centre de réparation et d'instrumentation ;*
- *Choisir les techniciens dans l'États membre ;*
- *Former les techniciens pour la réparation et l'entretien des pièces d'équipement et d'instruments spécifiques ; et*
- *Faire connaître le Centre régional de réparation et d'instrumentation dans les États membres.*

#### **COÛTS ET AVANTAGES :**

- *L'installation d'un centre d'instrumentation et de réparation, en conformité avec les normes internationales est coûteuse ;*
- *Les équipements et instruments tombés en panne seront réparés en temps utile et à coût réduit; et*
- *Une programmation régulière de l'entretien de l'équipement et des instruments dans la Région sera mise en place.*

### **5.7.2.2 Les États membres devront mettre en place le Centre de réparation et d'instrumentation**

Les États membres mettront en place le Centre de réparation et d'instrumentation qui formera les techniciens à la réparation et à l'entretien des instruments et de l'équipement spécifique.

#### **PLAN D'ACTION :**

- *Identifier les instruments et l'équipement qui doit être réparé ;*
- *Identifier où devrait être situé le centre ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Installé le Centre;*
- *Choisir les techniciens potentiels pour la formation ;*
- *Établir un programme pour les opérations ;*
- *Mettre en œuvre le programme ; et*
- *Surveiller.*

### COÛTS & AVANTAGES :

- *Il donnerait l'opportunité aux États membres de faire réparer et d'effectuer à en temps utile et à moindre coût l'étalonnage de leurs équipements et instruments tombés en panne ;*
- *L'expertise sera développé dans les États membres en ce qui concerne les services d'instrumentation ;*
- *Les États membres feront de grosses économies pour le développement économique ; et*
- *Le personnel formé pourrait transférer la technologie aux utilisateurs.*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## 6.0 DOMAINES THÉMATIQUES D'APPUI

Les domaines thématiques ci-dessous mentionnés et qui touchent les quatre principaux piliers de l'IQ ont été discutés. Conformément aux domaines thématiques sous les sections 1 à 5, d'importantes options stratégiques ont été également élaborées pour certains de ces domaines thématiques d'appui. Alors qu'il est important pour les États membres de prendre des mesures spécifiques en vue de soutenir la mise en œuvre de la stratégie envisagée, des énoncés appropriés ont été faits.

- (i) Sensibilisation ;
- (ii) Engagement ;
- (iii) Éducation, formation et développement des ressources humaines ;
- (iv) Finances ;
- (v) Réseau d'information ;
- (vi) Cadre juridique ;
- (vii) Prix de la qualité ;
- (viii) Rôle des organisations internationales ;
- (ix) Dialogue entre les acteurs ; et
- (x) Uniformité du système en ce qui concerne la date et l'heure.

## 6.1 SENSIBILISATION

### 6.1.1 Contexte/Information

Créer une prise de conscience sur la qualité auprès du public, des consommateurs, des commerçants et des fabricants à travers la publicité sur les médias, c'est-à-dire, télévision, radio et presse écrite est nécessaire pour sensibiliser comme il convient les États membres sur les avantages que procure l'Infrastructure nationale de la qualité (INQ). La conscientisation sensibilise les commerçants, les industriels et les consommateurs dans les États membres sur les bénéfices, les avantages et l'importance des services fournis par l'INQ.

Dans les pays développés, davantage d'effort et de fonds sont consacrés à la sensibilisation sur toutes les composantes de l'Infrastructure de qualité. Elle permet à tous les consommateurs d'apprécier l'importance de l'application des normes et questions connexes, étant donné qu'elles ont un impact sur leur bien-être. Les actions de sensibilisation permettront aux acteurs appropriés de bénéficier des dispositions contenues dans les accords de l'OM sur les OTC/SPS pour répondre aux exigences commerciales du marché international.

En ce qui concerne l'Infrastructure de qualité, les activités de sensibilisation devraient être menées sur les Normes, les réglementations techniques, l'évaluation de la conformité et la Métrologie.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## CONTEXTE DE LA CEDEAO

Il est important de veiller à ce que les gens dans la région aient assez de connaissances sur les avantages des normes, parce qu'elles rendent la vie plus sûre et plus saine. Elles rendent plus efficaces l'utilisation des ressources, de la communication et du commerce.

Dans les États membres, peu est connu sur le développement et l'utilisation des normes, parce qu'elles sont développées et mises en œuvre par les États membres, avec peu de participation des autres acteurs, y compris le secteur public.

Aujourd'hui, l'évaluation de la conformité est devenue une importante composante du commerce mondial. En général, les organisations indépendantes d'évaluation de la conformité effectuent l'essai sur le produit, la certification et le contrôle du produit et du système pour confirmer que les exigences appropriées des entités sont respectées. Ceci facilite le commerce aussi bien au niveau national et international. Il manque une connaissance et une compréhension appropriée dans les États membres sur les usages et les avantages des services d'évaluation de la conformité, en particulier lorsque les produits concernés ont des implications en termes de sécurité, de santé et d'environnement. C'est l'une des raisons pour lesquelles, les produits de qualité inférieure à la norme sont patronnés dans la région.

Les instruments de poids, de mesures, de pesage et de mesurage sont utilisés pour les échanges et le commerce dans les États membres, sans étalonnage approprié. La situation est pire lorsque l'instrument est neuf, parce qu'il y a une perception qu'un nouveau instrument ne nécessite pas d'être étalonné. Ceci entraîne un mauvais diagnostic dans nos hôpitaux, un manque d'approvisionnement en carburant dans nos stations service, la distribution de produits de qualité inférieure à la norme et plusieurs autres pratiques commerciales déloyales dans la région.

Les questions ci-dessus sont si importantes qu'une sensibilisation doit être menée auprès des commerçants, les consommateurs et le public en général sur l'importance de l'IQ dans les États membres.

### 6.1.2 La sensibilisation sur la qualité dans les États membres

Plusieurs personnes dans la Région ne sont pas sensibilisées sur les questions de qualité. Il y a un manque de programmes de sensibilisation approprié pour les consommateurs, les commerçants, les fabricants et la société à travers la presse écrite et les médias électroniques sur l'utilisation des produits et services de qualité. Les États membres, les ONG, les Associations de professionnels et les Groupes de la société civile devraient tous s'impliquer dans la sensibilisation sur la qualité dans chaque État membre.

## OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour mener une sensibilisation publique sur la qualité dans les États membres de la région, l'une des options est possible :

Option 1 : Les MDAs devront mener une sensibilisation publique sur la qualité

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

Option 2 : Le secteur privé, y compris les ONG et les Associations professionnelles devront mener une campagne de sensibilisation publique sur la qualité.

Option 3 : Statu quo

### 6.1.2.1 Les MDAs devront mener une sensibilisation publique sur la qualité

Les MDA appropriés des États membres ont la responsabilité première au nom du gouvernement, en ce qui concerne la protection des leurs citoyens contre l'utilisation des produits et services de qualité inférieure à la norme et malsains. Une connaissance appropriée des avantages et de l'importance de la Qualité aidera les consommateurs à exercer leurs droits de demande pour des produits et services de grande qualité.

#### PLAN D'ACTION :

- *Déterminer la portée de la couverture de la campagne de sensibilisation publique ;*
- *Identifier les groupes cibles ;*
- *Mandater, financer et confier aux organismes appropriés la mise en œuvre du programme de sensibilisation publique ; et*
- *Surveiller et réviser selon qu'il sera nécessaire.*

### 6.1.2.2 Le secteur privé, y compris les ONG et les associations professionnelles devront mener une campagne de sensibilisation publique sur la qualité

Le secteur privé, les ONG et les Associations professionnelles peuvent faire équipe pour sensibiliser le public sur les normes et les questions connexes.

#### PLAN D'ACTION

- *Identifier les organisations appropriées du secteur privé ;*
- *Les mandater à sensibiliser le public sur la qualité;*
- *Élaborer un programme de sensibilisation ;*
- *Mettre en œuvre le programme ; et*
- *Assurer le suivi et évaluer le programme.*

#### COÛTS ET AVANTAGES

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Ce n'est pas tous les États membres qui disposent de plusieurs organisations et associations compétentes pour entreprendre de tels programmes ;*
- *La mise en œuvre réussie et le maintien du programme par les quelques entreprises privées peut s'avérer donc trop coûteux à supporter ; et*
- *Les gens connaîtront l'importance de la qualité.*

## 6.2 ENGAGEMENT

### **Engagement de la CEDEAO à créer un environnement de qualité**

La Commission de la CEDEAO est résolue à assurer la coordination, la facilitation et la mise en œuvre de la Politique régionale de la qualité. La Commission devra créer un environnement favorable qui devra encourager les États membres à mettre en place et à maintenir les éléments fondamentaux de l'Infrastructure régional de qualité et à créer un mécanisme destiné à assurer la protection de tous les consommateurs dans la Région.

La Commission de la CEDEAO est résolue à créer un organe qui devra accréditer les organismes de certification, les laboratoires et le personnel impliqué dans les activités relatives à la Qualité dans la Région. La Commission encouragera l'harmonisation des normes communes d'intérêt, en conformité avec les procédures internationales au sein de la région en vue de faciliter le commerce dans la Région.

La Commission, à travers ses services, a un rôle de coordination et de sensibilisation dans la mise en œuvre de la Politique de qualité de la CEDEAO. La tâche de la Commission de la CEDEAO est d'exposer les grandes lignes de la Politique régionale de la qualité et de coordonner le cadre général qui devra régir les activités liées à l'Infrastructure de qualité des États membres.

Afin de créer l'environnement favorable pour la pleine réalisation de la Politique industrielle de la CEDEAO, la Commission est résolue à encourager les États membres en vue de restructurer l'infrastructure de qualité. Si nécessaire, créer de nouvelles structures, de même qu'une revue complète des lois en vigueur, afin d'aligner ces éléments de l'infrastructure de qualité conformément aux obligations régionales et internationales.

Les États membres sont résolument engagés à créer des infrastructures de qualité et à faciliter les procédures qui encourageront les consommateurs locaux à exiger des produits et services de grande qualité auprès des producteurs locaux à des prix abordables.

Les États membres, afin d'appuyer les efforts de la Commission, devront entreprendre les mesures suivantes :

1. Chaque État membre devra mettre en place un Institut national de la qualité pour donner à tous les acteurs un sentiment d'appropriation et d'impulsion au mouvement de la qualité. Cet institut sera un mélange des secteurs privés et publics, avec une responsabilité et une autorité particulière pour fonctionner.

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

2. Chaque État membre devra organiser tous les ans, un programme de Prix nationaux de la qualité.
3. Les États membres devront soutenir les organisations publics et privés à développer et à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion, conformément aux Normes nationales et internationales telles que ISO 9001, 14001, 22001, 27001, 50001, etc.
4. Les États membres devront promouvoir la Culture de la qualité dans chacun de leurs domaines respectifs.
5. Chaque État membre devra promouvoir l'achat de produits et services produits et fournis à toutes les organisations du secteur public, dans ses domaines respectifs, conformément aux normes nationales ou internationales.

### 6.3 ÉDUCATION, FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

L'éducation, la formation et le développement des ressources humaines sont très essentiels pour la mise en place et le fonctionnement d'une Infrastructure de qualité. Dans les pays développés, les institutions de formation offrent des cours et d'autres cours spécialisés sur la qualité.

#### CONTEXTE DE LA CEDEAO

Il n'existe pas de programmes de formation adéquats au sein des organisations d'IQ des États membres, pour former le personnel à entreprendre le développement de normes, le test, le contrôle, la certification, les services d'étalonnage et d'accréditation. Les établissements d'enseignement publics et privés ne considèrent pas la qualité comme une matière dans leur programme de formation. Les étudiants des collèges de certains États membres apprennent le système métrique dans les écoles, mais sortent de l'école et utilisent le système impérial pour les transactions commerciales, parce que, c'est qu'utilise l'économie.

Il est important que les programmes de formation à court terme locaux et étrangers soient régulièrement organisés en vue d'améliorer la qualité des directeurs généraux, des superviseurs, des techniciens, des étudiants et des travailleurs autant des industries manufacturières et de service.

#### SUJETS CLÉS

- a. Personnel qualifié et experts dans les questions liées à la qualité
- b. Qualité comme matière dans les programmes de formation des instituts/collèges
- c. Gouvernement de qualité totale

#### 6.3.1 Personnel qualifié dans les questions liées à la qualité

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

La main d'œuvre est un atout important pour tout pays. Il est donc important que les compétences du personnel dans les États membres qui entreprennent les activités en matière de qualité soient renforcées à travers de différents programmes de formation. La formation sur le plan local et à l'étranger est nécessaire pour développer la capacité des travailleurs et des dirigeants des organisations de l'IQ. Les experts des différents domaines spécifiques seront également formés.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

Le développement des ressources humaines est un important atout pour les nations. Une ou plusieurs options stratégiques sont disponibles :

Option 1 : Les États membres devront créer des instituts pour former le personnel sur la qualité et les sujets connexes.

Option 2 : Les instituts de formation devront collaborer et offrir la formation sur la qualité et les sujets connexes.

Option 3 : Les organisations du secteur privé devront développer les compétences nécessaires pour la mise en œuvre des programmes de formation sur l'IQ.

Option 4 : statu quo

#### **6.3.1.1 Les États membres devront créer des instituts pour former le personnel sur la qualité et les sujets connexes**

La culture de la qualité peut être couronnée de succès si le gouvernement met en place des instituts pour former le personnel sur la qualité et les sujets connexes dans les États membres.

#### **PLAN D'ACTION :**

- *Promulguer une loi en vue de la mise sur pied d'un Institut pour la qualité ;*
- *Fournir un bâtiment, des équipements et la logistique nécessaire ;*
- *Recruter du personnel et fournir un programme de cours de formation ; et*
- *Faire des annonces publiques pour l'admission des stagiaires.*

#### **COÛTS ET AVANTAGES :**

- *En général, les Instituts nationaux sont créés pour répondre aux besoins du pays ;*
- *Le programme de formation sera établi pour s'adapter aux besoins industriels, économiques et scientifiques du pays ;*
- *L'Institut créera des emplois pour les nationaux ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Les États membres économiseront de l'argent qui aurait dû être dépensé pour les formations à l'étranger ; et*
- *Davantage de personnel technique peut être formé.*

### 6.3.1.2 Les instituts de formation publique et privée devront collaborer et offrir la formation sur la qualité et les sujets connexes

Il sera nécessaire pour les États membres et les instituts de formation privée de se rassembler pour offrir des programmes de formation pour le personnel qui est impliqué dans la qualité et les sujets connexes.

#### PLAN D'ACTION

- *Identifier les Instituts de formation compétents dans le pays ;*
- *Former un comité national en vue d'élaborer un programme pour la formation ;*
- *Élaborer un programme de cours de formation ;*
- *Les instituts qui doivent assurer la formation sur la qualité ; et*
- *Élaborer des questions sur la Qualité pouvant être soumis aux examens.*

#### COÛTS ET AVANTAGES :

- *Les organisations du secteur public et privé seront soumis au même cours ;*
- *Il est plus facile à mettre en œuvre en raison du caractère national ;*
- *Il est plus facile et moins coûteux de former les nationaux sur le plan local ;*
- *Plusieurs cours sur la qualité peuvent être organisés pour répondre aux besoins sur le plan local ; et*
- *Des experts nationaux sur la qualité seront produits.*

### 6.3.1.3: Les organisations du secteur privé devront développer les compétences nécessaires pour la mise en œuvre des programmes de formation sur l'IQ

Il est important que les différentes organisations du pays organisent des programmes de formation à l'intention de leur personnel et des travailleurs sur la qualité.

#### PLAN D'ACTION :

- *Budget pour la formation du personnel sur la qualité ;*

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Choisir le personnel pour les cours appropriés sur la qualité ; et*
- *Assurer le suivi et évaluer la performance du personnel formé.*

### COÛTS ET AVANTAGES :

- *La formation assurée sur le plan local sera moins coûteuse ;*
- *Davantage de personnes au sein de l'entreprise ont l'opportunité de se faire former ;*
- *Les organisations s'appuieront sur leur personnel formé ; et*
- *Davantage de personnel sera formé.*

### 6.3.2 Qualité comme matière dans les programmes de formation des instituts/collèges

Il est important que la Qualité, en tant que matière, soit introduite dans le programme scolaire des établissements d'enseignement primaire, secondaire, supérieur du pays. Des formations de courte durée sont nécessaires pour le personnel technique, les étudiants et les enseignants en vue de rehausser la sensibilisation sur la qualité, la compréhension et améliorer leurs compétences. Si on fait de la qualité un sujet d'examen, plusieurs spécialistes de l'éducation profiteront de l'occasion pour écrire et produire des ouvrages. Les ouvrages produits sur le plan local aideront les États membres à économiser des devises.

### OPTIONS DE LA QUALITÉ

Pour introduire la Qualité comme sujet d'examen dans le programme de toutes les institutions d'enseignement, l'une des options stratégiques pourrait être choisie :

Option 1 : La qualité et les sujets connexes devront être enseignés dans toutes les écoles des États membres

Option 2 : Statu quo

#### 6.3.2.1 La qualité et les sujets connexes devront être enseignés dans toutes les écoles des États membres

Il est important que la qualité soit enseignée comme matière dans les écoles. Ceci préparera les étudiants avant qu'ils n'entrent sur le marché de travail.

### PLAN D'ACTION :

- *Les États membres chargent toutes les institutions d'enseignement d'introduire la Qualité comme matière dans les programmes scolaires ;*
- *Encourager la production d'ouvrages sur la qualité ; et*

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- *Faire de la Qualité un sujet d'examen.*

## COÛTS ET AVANTAGES :

- *La Qualité comme matière pour toutes les institutions d'enseignement aidera à améliorer la qualité de la vie ;*
- *Les étudiants apprécieront la qualité pour les rendre plus responsables et sensibles à la qualité ;*
- *Occasion pour les spécialistes de l'éducation d'écrire des manuels et publications sur la qualité ;*
- *Promotion de l'industrie de livre dans le pays ; et*
- *Économiser des devises pour la production de livres sur le plan local.*

### 6.3.3 Gouvernement de qualité totale

Les programmes de qualité ne peuvent réussir que si les États membres commencent la mise en œuvre des pratiques de gestion de la qualité dans les Ministères, les Services et les organisations (MDAs). Les MDAs devraient être encouragés à être certifiés par le Système de gestion de la qualité ISO 9001. Une programme de prix spécial tel que 'Le Meilleur employé du mois' devraient être organisés pour ceux qui montrent de l'excellence dans la performance dans tous les MDAs.

Il est important que le gouvernement puisse s'assurer de l'utilisation stricte des normes pour la passation de marchés publics. Cette disposition devrait être incluse dans les lois nationales sur la passation de marchés des États membres. Il sera nécessaire pour les États membres de mettre sur pied des Conseils nationaux de la qualité pour coordonner les questions liées à la qualité sur le plan national.

L'effet d'un gouvernement de qualité totale est d'amener le gouvernement à s'engager en faveur des questions de qualité.

## 6.4 FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE QUALITÉ (IQ)

### Contexte/Introduction

Un financement assez conséquent est nécessaire pour le développement et le fonctionnement d'une Infrastructure efficiente de qualité. En général, le financement de l'IQ est de la responsabilité autant du gouvernement que du secteur privé.

### CONTEXTE DE LA CEDEAO

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

Les organisations du secteur privé sont principalement responsables du financement des aspects des services de l'IQ dont elles s'occupent, à savoir l'évaluation de la conformité, les réunions du comité technique sur le plan international, régional et national.

Les fonds limités fournis par le gouvernement pour le développement de l'IQ sont pour entreprendre ce qui suit :

- développement et promotion des normes
- frais d'adhésion sur le plan régional et international, à savoir ISO, IEC, OIML, BIPM, ILAC, IAF, ARSO, e.t.c
- mise en application des réglementations techniques et de la surveillance du marché
- création et maintien de l'institut national de métrologie
- passation de marchés, conservation, maintien et traçabilité des normes nationales primaires
- mise sur pied d'une autorité de métrologie légale
- mise sur pied d'un réseau des centres nationaux d'étalonnage

## SUJETS CLES

### **Financement suffisant pour soutenir l'IQ**

Un financement suffisant est nécessaire pour le développement d'une infrastructure de qualité viable. Le fonctionnement et l'entretien de l'IQ sont normalement financés à travers les droits d'utilisation, les contributions aux fonds généraux de la part des États membres, de l'appui du secteur privé et des bailleurs de fonds.

L'installation et le soutien de l'IQ peuvent être financés à travers des sources publiques et privées, étant donné que les fonds généraux et les dispositions budgétaires sont toujours insuffisants pour répondre aux besoins de développement, de fonctionnement et d'entretien de l'IQ.

L'installation de l'IQ devra être financée par les Autorités compétentes au niveau régional et national.

## **6.5 RÉSEAU D'INFORMATION**

Un réseau de flux de l'information entre tous les acteurs impliqués dans les différentes activités de l'IQ, y compris les PME, est très crucial pour la réussite globale des activités liées à la qualité. L'on n'insistera

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

jamais assez sur la nécessité de la mise sur pied par la Commission de la CEDEAO et les États membres d'un Réseau de flux d'information. Le réseau d'information, s'il est convenablement mis en place, peut servir les institutions locales sur les normes, le commerce et les investissements.

La Commission de la CEDEAO sera chargée de mettre sur pied le réseau d'information central qui liera convenablement les États membres pour la fourniture continue d'informations sur la qualité et les activités connexes.

Les États membres, à leur tour, identifieront ou mettront sur pied et équiperont leurs différents centres de demande de renseignements (TBT, SPS, Organismes de promotion de l'investissement, etc.) en tant que fournisseurs de service d'information publique pour favoriser le flux d'information sur les normes et la documentation y afférente, à tous les acteurs dans leur domaine respectif.

## 6.6 CADRE JURIDIQUE

### Contexte /Introduction

L'Infrastructure de qualité est souvent constituée de cadres institutionnels et juridiques appropriés. Une fois que les Institutions d'infrastructure de qualité sont identifiées, elles devraient être convenablement mises en place avec l'appui juridique nécessaire. Ceci garantira qu'il n'y ait pas de chevauchements de fonctions inhérentes ou de duplication des efforts tendant à vider les rares ressources nationales, comme c'est le cas actuellement dans certains pays membres.

Les lois en vigueur sont anciennes et exposées à la duplication des fonctions. Les Instituts d'IQ n'élaborent pas convenablement les règlements qui leur permettent de poursuivre effectivement leurs missions.

### SUJETS CLÉS

#### 6.6.1 Lois anciennes et inefficaces

Ces lois doivent être révisées pour permettre une reconnaissance des opérations à l'échelle internationale.

#### 6.6.2 Mauvais mécanisme de protection du consommateur

Les lois sur la protection des consommateurs et l'établissement des Associations de consommateurs doivent être examinées. Des lois efficaces relatives à la responsabilité du fait des produits, le contrôle des pratiques déloyales du commerce, et les programmes de sensibilisation des consommateurs en cours, etc. aident à protéger le consommateur contre l'utilisation des produits dangereux et inappropriés. Il est important que les États membres puissent mettre en place des mécanismes appropriés de protection des consommateurs.

## 6.7 PRIX DE LA QUALITÉ

Des programmes de prix de la qualité sont souvent mis en place par les pays pour donner de la reconnaissance aux organisations qui excellent dans les pratiques de gestion de qualité, reconnues sur le

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

plan international, en vue de satisfaire les acteurs, y compris les clients, les fournisseurs, les employés, les actionnaires, la société, etc. Les critères pour être lauréat du prix comprennent les résultats qui répondent constamment aux exigences de la clientèle et autres réglementations. Des tels programmes de prix encouragent le développement de la culture de la qualité au niveau organisationnel et dans le pays en général.

Il est important que les États membres puissent examiner la possibilité de la mise en place de tels programmes de Prix de la qualité.

## 6.8 RÔLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### Contexte / Introduction

Les Organisations régionales, continentales et internationales de SQAM sont impliquées dans les questions d'IQ couvrant les normes, l'évaluation de la conformité, l'accréditation et la métrologie. L'adhésion de ces organisations a des avantages, à savoir la formation, la participation aux importantes activités de l'IQ, des normes facilement utilisables et d'autres documents normatifs, etc.

L'adhésion à ces organisations va avec le paiement des frais d'adhésion. Les membres participent aux travaux d'élaboration de politiques et aux travaux du comité technique, y compris l'élaboration des normes internationales. Les ONN concernés ou les organisations nationales compétentes, en collaboration avec le secteur privé, fournissent des données bien documentées pour le travail du comité.

### CONTEXTE DE LA CEDEAO

La situation est différente avec les États membres. La plupart des États membres ne participent pas une part active aux activités de ces organisations et donc ne jouissent pas entièrement des avantages.

### SUJETS CLÉS

- a) Faible adhésion aux Organisations internationales
- b) Peu de participation aux activités des organisations internationales compétentes

### OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour améliorer l'adhésion aux organisations internationales, l'une des options suivantes pourraient être adoptée:

Option 1 :

Paiement durable des cotisations par le Gouvernement

Option 2 :

Partenariat public-privé pour le paiement des cotisations

Option 3 :

Statu quo

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

## OPTION 1 :

### PAIEMENT DURABLE DES COTISATIONS PAR LE GOUVERNEMENT

Les Organisations d'IQ doivent justifier leurs adhésions aux Organisations internationales compétentes pour pouvoir convaincre le Gouvernement à financer de façon continue une telle adhésion.

#### PLAN D'ACTION:

- *Déterminer les Organisations internationales compétentes ;*
- *Justifier l'adhésion ; et*
- *Prendre des dispositions pour le paiement régulier des cotisations.*

#### COÛTS & AVANTAGES :

- Libre participation aux programmes de formation ;
- Fournir gratuite des normes et des documents y afférents ; et
- Exposition appropriées et constitution de réseau avec les experts dans le domaine.
- Pertes évidente des avantages

## OPTION 2 :

### PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR LE PAIEMENT DES COTISATIONS

Les Organisations d'IQ devront cibler les principales entreprises des secteurs concernés de l'industrie pour de tels paiements.

#### PLAN D'ACTION :

- *Identifier les Organisations internationales compétentes ;*
- *Déterminer les principales entreprises des secteurs concernés de l'industrie ;*
- *Justifier l'adhésion ; et*
- *Préparer le Protocole d'accord approprié pour le paiement.*

#### COÛTS & AVANTAGES :

- Avantages normaux sous l'option 1 ;
- Une plus grande sensibilisation du secteur privé sur les activités de l'IQ.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- Perte évidente des avantages prévus

## (B) Peu de participation aux activités des Organisations internationales compétentes

UNE PARTICIPATION EFFECTIVE AUX ACTIVITES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPETENTES DEVRA REHAUSSER L'IMPORTANCE DES NORMES INTERNATIONALES ET LES ACTIVITES CONNEXES AUPRES DES ETATS MEMBRES. LES ETATS MEMBRES A TITRE INDIVIDUEL POURRAIENT NE PAS POUVOIR, POUR DES RAISONS FINANCIERES, PARTICIPER AUX REUNIONS D'INTERET ET PARTICIPER AVEC LES DONNEES APPROPRIEES. SUR LE PLAN REGIONAL, L'ORGANISATION EN VUE DE LA PRESENCE ET D'UNE PARTICIPATION EFFECTIVE POURRAIT ETRE TRAITE DE FAÇON APPROPRIEE.

### OPTIONS STRATÉGIQUES

Pour améliorer la participation des États membres aux activités des Organisations internationales compétentes, l'une des options pourraient être adoptées.

Option 1 :

Participation régionale

Option 2 :

Statu quo

### OPTION 1 :

#### PARTICIPATION RÉGIONALE

La CEDEAO devra s'assurer de manière concertée de la participation régionale aux grandes réunions internationales.

#### PLAN D'ACTION :

- *Se mettre en rapport avec les États membres pour déterminer les Organisations internationales d'intérêt ;*
- *S'assurer de la formation de Comités d'experts, autant des secteurs publics et privés dans les États membres, avec des TdR bien définis. Les TdR doivent comprendre l'identification des points d'intérêt à l'ordre du jour, la préparation des documents de politique bien fouillés, comportant les données appropriées pour le travail du Comité.*
- *Mettre au point les modalités pour la participation ; et*
- *Établir le mécanisme pour les actions de suivi.*

#### COÛTS & AVANTAGES :

- Poursuite de l'agenda régional, au lieu de celui des États membres à titre individuel ;
- Création d'une force formidable de recherche de consensus.

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- Plateforme d'harmonisation.
- Cette approche sera rentable en termes de coût.

## 6.9 DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS

### Contexte / Introduction

Les acteurs de l'IQ sont les groupes des organisations intéressées et impliquées dans les activités de l'IQ. Ce sont ; Les Ministères, les Services et Organisations, le Judiciaire, le Législatif, les Associations de professionnels/corporatives, les Associations de consommateurs, la société civile, les partenaires au développement, etc.

Le Politique de la qualité est destinée à pousser vers la mise en place d'une IQ adaptée et viable. Par conséquent, il est important d'engager de façon appropriée et en temps utile les acteurs en vue de la formulation de la Politique de la qualité. Les acteurs s'engageront ainsi en faveur de la politique de la qualité, se l'approprient et participent activement à sa mise en œuvre. L'expérience a montré que les politiques qui manquent de l'implication des acteurs sont rarement mises en œuvre pour répondre aux besoins des bénéficiaires/acteurs.

### SUJET CLE

#### 6.9.1 Engagement inapproprié et inefficace des acteurs

Les principaux acteurs doivent s'engager en temps utile, afin qu'ils puissent apprécier et adhérer à la Politique de la Qualité.

## 6.10 SYSTÈME UNIFORME EN CE QUI CONCERNE LA DATE ET L'HEURE

### Contexte/Introduction

La manière dont un groupe de personnes écrit la date et l'heure est un moyen d'identification. Ceci peut aider à promouvoir le processus d'intégration de la CEDEAO. Les américains, les britanniques et les européens ont de différentes façons d'écrire les dates qui les identifie en tant que groupe de personnes.

De même, les citoyens d'une nation, ont tendance à écrire l'heure d'une manière qui identifie le groupe.

### CONTEXTE DE LA CEDEAO

Malheureusement, il n'y a pas de façon uniforme d'écrire la date et l'heure dans la région de la CEDEAO.

### SUJET CLÉ

L'absence d'uniformité dans l'écriture de la date et de l'heure entre les États membres

# PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

Dans le cadre du processus d'intégration, il sera nécessaire pour tous les États membres d'avoir une façon uniforme d'écrire la date et l'heure. Ceci aidera à identifier le groupe. L'adoption et la mise en œuvre des Normes internationales, ISO 8601- La Représentation de la Date et de l'Heure- serviront à atteindre l'objectif.

## ANNEXE

### DOCUMENTS CONSULTÉS

a

Au cours de la préparation de l'ECOQP, les documents ci-dessous mentionnés ont été consultés :

- i. Rapport final sur le Premier atelier consultatif des experts nationaux de la CEDEAO sur la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQP)  
Bamako, Mali (20 – 22 juillet 2011)
- ii. Réflexions sur une Politique nationale de la qualité par Martin Kellermann/PTB – Fév. 2011
- iii. Politique de la qualité des États membres – projet - août 2009
- iv. Politique de développement des ressources minérales de la CEDEAO (EMDP) – Mai 2011
- v. Priorisation de la politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest (WACIP) Programmes,  
Nov. 2010
- vi. Projet de PQ (Rev. 1) pour la Gambie – Mars 2011
- vii. Politique & plan national de la qualité – Conseil national d'accréditation du Pakistan (PNAC) –  
20 mai 2004
- viii. Projet de Normes nationales & de politique de la qualité de l'Ouganda – Janvier 2011
- ix. Politique industrielle de la République du Ghana – 2008
- x. Plan stratégique de la Commission de la CEDEAO – Sommet- Juin 2007- 2010
- xi. Établir la confiance – Arsenal d'instruments de l'évaluation de la conformité – ISO – UNIDO,  
2009.
- xii. La réponse aux Enjeux mondiaux de la qualité – Une infrastructure nationale de qualité – Dr.  
Clemens Sanetra, Rocio M. Marban – PTB- Juin 2007
- xiii. Contributions de l'Infrastructure de qualité à l'intégration économique régionale : Aperçu et  
expériences acquises de la coopération technique du PTB – Par Uwe Miesner – PTB – ICT -
- xiv. Plan stratégique de l'UEMOA
- xv. 2<sup>ème</sup> Réunion consultative sur le renforcement des capacités commerciales – UEMOA
- xvi. Exemples du Programme régional en cours des États membres de l'ONUDI – UEMOA –  
Septembre 2003
- xvii. Protocole d'accord de la SADC – sur le SQAM – 1980
- xviii. Exporter la gestion de la qualité. Matériels ressources pour les activités de formation (ITC), 1999
- xix. Rapport sur l'évaluation du système de réglementation technique en République du Ghana.
- xx. Utiliser les normes du produit pour protéger votre pays et l'économie.
- xxi. Atelier sur les implications commerciales pour le secteur privé en Afrique de l'Accord de l'OMC  
sur les OTC.
- xxii. Politique commerciale du Ghana – Document d'information, 2005.
- xxiii. Politique commerciale du Ghana, 2005
- xxiv. Composante des normes du programme de soutien au secteur commercial, 2005

## PROJET D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE QUALITÉ DE LA CEDEAO

---

- xxv. Revue de l'Infrastructure du SQAM au Ghana, 2008
- xxvi. Revue de l'Infrastructure S&C en Nouvelle Zélande
- xxvii. Adoption d'une législation nationale sur les réglementations techniques et la politique de consommation par rapport aux normes de l'UE.